

Commune de Vers



Depuis 1986
la bibliothèque...



bulletin d'information n°46 - janvier 2017

Vers autrefois



Carrefour de Maison Neuve, années 1950, quelques touristes prennent le soleil sur des chaises longues installées dans le pré de l'hôtel Au Bon coin, situé de l'autre côté de la route menant à Chênex et Valleiry. C'est sur cette prairie que Michel Cudet a ensuite fait construire son chalet, aujourd'hui remplacé par l'immeuble situé face à la mairie.



Les hivers d'autrefois étaient nettement plus rudes que ceux d'aujourd'hui. On peut le constater avec cette photo de 1923 à l'angle du carrefour de Maison Neuve (le pré derrière la route est celui de la photo ci-dessus) où l'on voit que la route menant à Chênex et Valleiry est fermée pour cause de neige trop abondante.



Chers Vernois

Chers Vernois

Cette année 2017 sera marquée par des événements politiques majeurs, nouvelle présidence de la République, nouvelle assemblée, tout cela dans une incertitude encore jamais ressentie.

Nos politiques, tous partis confondus, font le concours de celui qui proposera le projet le plus attrayant au cœur des français. Tous promettent, une grande partie n'a jamais essayé d'appliquer leurs actuelles propositions lorsqu'ils étaient au pouvoir ; pour les autres, ce ne sont que des vœux pieux.

Notre situation sécuritaire intérieure est toujours préoccupante vis-à-vis des actes terroristes, barbarie issue d'un autre temps et impactant notre vie de tous les jours. L'état d'urgence est prolongé, notre corps de gendarmerie et les autres entités de sécurité souffrent et peinent à soutenir des conditions de travail difficiles et devenues permanentes. Apportons leur notre soutien et notre gratitude.

Côté climatique, le réchauffement de notre terre impacte et impactera de plus en plus notre vie quotidienne. La conférence mondiale de Marrakech - COP22 - de l'été 2016 a appelé à « l'engagement politique maximal » contre le réchauffement climatique et à « accroître urgemment l'ambition et à renforcer notre coopération pour combler le fossé » entre les émissions de gaz à effet de serre actuelles et ce qu'il faudrait faire pour limiter la hausse de la température moyenne sous les 2 degrés.

L'État, depuis la promulgation de sa loi sur la transition énergétique, est actif dans ce domaine et soutient financièrement les territoires engagés sur cette voie. Parmi ceux-ci, la Communauté de Communes du Genevois, dont le projet a été retenu et qui travaille sur de nombreux dossiers d'économie d'énergie : réhabilitation de bâtiments publics, incitation à la réduction des consommations des bâtiments privés (avec bientôt la plateforme internet REGENERO et le salon REHABITAT, le 11 mars prochain à La Roche-sur-Foron), augmentation des lignes de transports en commun, création d'un service d'autopartage, achat de véhicules électriques, production d'énergies renouvelables à partir d'unité de méthanisation et de générateurs solaires.

De son côté, le syndicat des énergies de Haute Savoie (SYANE) installe en 2017 un réseau de 250 bornes de recharge de véhicules électriques sur tout le département et poursuit la mise en place de son réseau de fibre optique pour les communications à très haut débit.

Concernant nos projets communaux, nous devrions commencer les travaux de réhabilitation du bâtiment « mairie-salle

des fêtes » en mars prochain pour un chantier d'une année. Le chemin à mobilité douce devrait être terminé fin 2017 et le projet de Bellossy (assainissement collectif, eau potable, eaux pluviales, défense incendie) se met en place pour un début des travaux en milieu d'année. Notre PLU est maintenant opérationnel et compatible avec le SCOT de la CCG. Quant aux jardins familiaux, ils sont devenus réalité et les jardiniers ont bouclé avec entrain leur première saison.

Côté sécurité publique, notre police pluricommunale est opérationnelle et nous en sommes satisfaits. Côté zone économique, notre petite zone des Bossières a passé sous compétence de la CCG le 1er janvier 2017. Nous discutons des modalités de transfert.

Au programme des discussions du Conseil municipal, une enceinte pour le groupe scolaire et la réorganisation des entrées et du parking, la rénovation de l'église, assujettie à une souscription paroissiale, la rénovation de l'éclairage public et une étude sur la sécurisation routière de la route de La Motte.

L'auberge communale est en phase de réouverture, Monsieur Jean-Philippe Dolley, le nouveau gérant, est impatient de vous accueillir. Nous nous en réjouissons et lui souhaitons plein succès.

Un point encore concernant les incivilités de certains de nos concitoyens, avec l'amoncellement régulier de cartons et autres objets au pied des containers à déchets, les chiens errants ou non tenus en laisse dans l'espace rural privé qui jonchent les chemins de leurs crottes ou le stationnement sur les places privées. Tous ces faits sont inadmissibles, cette absence de civisme est désolante. Que ceux qui se reconnaissent fassent d'eux-mêmes un effort citoyen pour le respect de tous.

Je remercie l'ensemble des personnes qui participent à la vie de la commune : personnel municipal, élus, particuliers, associations, entreprises locales. Conservez cet esprit-là et faites ainsi perdurer la cohérence, l'harmonie et la solidité du bloc communal.

Mes pensées vont aussi aux personnes qui souffrent et je leur adresse tous mes encouragements, sans oublier ceux qui nous ont récemment quittés.

Au seuil de cette nouvelle année, je vous présente des vœux de santé et de réussite dans vos projets, enrobés d'une bonne couche de bonheur.

Votre maire, Raymond Villet

Au sommaire

Edito	3
Infos communales....	5
Délibérations CM	6
Auberge.....	9
Réalisations, projets	10
PLU.....	12
Police du Vuache	13
La Vie à Vers.....	16
Les écoles	18
Les associations	24
Histoire	30
Canton.....	32

Parution semestrielle gratuite
Hiver - Été
Tirage 500 exemplaires

Commission information :
Dominique Ernst
Raymond Villet
Jean-Pierre Chauvet
Anne-Sophie Excoffier
Mélanie Mégevand-Saxod
Geoffroy Verne

Rédaction et photos :
Dominique Ernst

Mise en page et composition :
Jean-Pierre Chauvet

Publicité :
Tarifs en mairie
(Tél.04 50 35 20 33)

Impression :
Imprimerie Villière
74160 Beaumont



*Couverture :
quand le Petit
Prince s'invite
à la biblio-
thèque, avec
Noémie Giust
dans le rôle
titre.*

Informations

Horaires d'ouverture			
Mairie			
Secrétariat de mairie	Lun		14h30 18h00
	Mar		16h00 19h00
	Ven	08h30 12h30	
M. le Maire	sur rendez-vous		
MM.les adjoints	sur rendez-vous		
Tél. 04 50 35 20 33 - Fax. 04 50 35 15 47 - Courriel : mairie@vers74.fr			
Point poste			
horaires identiques à ceux de			
l'Auberge de la Fruitière			
mais fermé de 12h00 à 14h00			
Tél. 04 50 35 29 85			
Bibliothèque			
	Lun + Mer		16h30 19h00
	Sam	10h00 12h00	
Tél. 04 50 35 04 87 - courriel : bibliothèque@vers74.fr			
Déchèterie de Vulbens			
du 1 ^{er} novembre au 28 février	Lun à Ven	09h00 12h00	14h00 17h30
	Sam	09h00	17h30
du 1 ^{er} mars au 31 octobre	Lun à Ven	09h00 12h00	14h00 18h00
	Sam	09h00	18h00
Tél. 04 50 04 64 08			
Tarif de location des salles communales			
	Petite salle	Grande salle	
Demi-journée ou soirée en semaine sauf ven soir	25 €	70 €	
Journée complète en semaine	50 €	90 €	
Week-end ou jours fériés de la veille au soir au lendemain matin du jour férié	40 €	130 €	
Association pour un usage ponctuel (1)	20 €	50 €	
caution ménage	100 €	100 €	

**Locations suspendues
dès le 1^{er} février 2017
jusqu'à la fin des travaux de
réhabilitation de la mairie**

chèques (location+cautions) + attestation d'assurance au nom du titulaire du contrat exigés dès la signature du contrat.
(1) Utilisation régulière : une convention spécifique est conclue et fait l'objet d'une tarification définie par le Conseil Municipal.

Quelques règles à suivre pour le bien-vivre ensemble

Comme toutes les municipalités du secteur, la commune de Vers connaît un développement conséquent et une augmentation de sa population. Pour conserver une bonne qualité de vie pour l'ensemble des habitants, il est important de chacun de nous soit respectueux des autres.

Ce n'est malheureusement pas toujours le cas, et il a été constaté certaines dérives de la part de quelques habitants de notre commune, sans doute plus par ignorance que par manque de respect. Suite à des appels de plaignants qui sont remontés jusqu'à la mairie, la municipalité, et notamment notre maire, ont été obligés d'intervenir à plusieurs reprises pour faire cesser certains comportements peu respectueux du voisinage.

En conséquence, le Conseil municipal aimerait rappeler ici quelques règles que chacun doit appliquer afin de vivre en bon voisinage.

Chiens

Le nombre important de chiens devient une vraie problématique dans la commune et les propriétaires de ces animaux sont priés de respecter quelques règles de bon sens.

Errance

Les chiens doivent être tenus en laisse.

Promenade

Les espaces céréaliers ou herbeux cultivés - ils le sont presque tous -, ne sont pas des lieux de promenade et déjection. Il convient donc de respecter les champs cultivés et les espaces publics, dont certains sont interdits aux chiens, comme cela est indiqué sur des panneaux bien visibles.

En ce qui concerne les déjections canines, les propriétaires sont priés de ramasser les crottes de leur(s) chien(s) et de respecter l'environnement.

Chiens en propriétés closes

Les propriétaires sont priés de prendre des mesures afin que les chiens enfermés dans les propriétés n'aboient pas toute la journée en l'absence ou en présence de leurs maîtres.

Chevaux

De nombreux cavaliers traversent la commune et empruntent les trottoirs, alors que la loi sur la circulation routière interdit cette pratique et précise que les chevaux doivent circuler sur la chaussée. Si l'on peut comprendre que certains cavaliers utilisent les trottoirs pour des raisons de sécurité, qu'ils aient au moins la correction de ramasser le crottin que leur cheval sème parfois généreusement sur cet espace réservé aux piétons.



Stationnement

Respect des consignes de stationnement des véhicules, pas de voitures « ventouse » sur les parkings publics. Les parkings situés au nord et à l'est de la mairie sont des parkings privés de la commune. Pas de stationnement sur la voie publique.

Travaux d'extérieurs

Pas de travaux bruyants les dimanches et jours fériés (tondeuses, motoculteurs, meuleuses, scies...)

En semaine : travaux bruyants de 8 h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, selon les dispositions départementales

La commune exempte les agriculteurs professionnels de ces principes mais demande, lorsque le temps le permet, de programmer les travaux bruyants ou polluants hors de ces périodes de repos.

RAPPEL : les feux de végétaux (brûlage à l'air libre des déchets verts) sont interdits selon un arrêté de la préfecture de Haute-Savoie en date du 18 novembre 2011(amende jusqu'à 450 €).

Si ce rappel des règles du bien-vivre ensemble n'était pas suivi d'effet, il est important de savoir que M. le Maire a pour devoir d'assurer la sécurité et le « bien-vivre ensemble » des habitants de la commune.

Dans ce cadre, il est habilité par l'État à prendre tous les arrêtés nécessaires au bon fonctionnement de la vie en commun et à faire verbaliser par la police pluricommunale du Vuache les citoyens qui ne respecteraient pas ces arrêtés municipaux.



Extraits des délibérations...

Séance du 26 juillet 2016

Approbation de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, après une présentation détaillée du projet de PLU, des délibérations, procès-verbaux, arrêtés municipaux et avis des personnes publiques associées par M. le Maire, le Conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité le projet de Plan local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la délibération (voir page 12).

Locaux techniques, M. le Maire présente à l'assemblée le projet d'aménagement de l'entrée de l'ancienne porcherie de la fruitière pour y installer les locaux techniques à l'occasion des travaux de réhabilitation du bâtiment de la mairie (installation de deux portes de garage et suppression de la fosse à lisier).

Séance du 6 septembre 2016

Mise à jour du tableau des emplois, Après présentation par Mme la Première Adjointe des ajustements nécessaires pour avoir un tableau des emplois en phase avec les besoins de la commune, le Conseil municipal approuve les modifications du temps de travail des deux ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) employées par la commune.

Voie à mobilité douce, suite aux démarches entreprises par la SAFER 74 (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) pour négocier avec les propriétaires l'achat des parcelles situées sur l'itinéraire de la future liaison piétonne entre Vers et Maison Neuve, Le Conseil municipal décide d'acheter les parcelles concernées et autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à ces transactions.

Rapports annuels de la Communauté de Communes du Genevois, le Conseil municipal prend connaissance des rapports d'activité concernant les secteurs de l'assainissement, de l'eau potable et des déchets.

Séance du 5 octobre 2016

Régime indemnitaire des agents communaux, Mme la Première Adjointe explique au Conseil municipal que le nouveau régime indemnitaire RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) mis en place pour la Fonction Publique de l'Etat doit être transposé à la Fonction Publique Territoriale. Après présentation du dossier, le Conseil municipal est favorable à l'ensemble des propositions et autorise Mme la Première Adjointe à saisir l'avis du Comité Technique sur ces bases.

Instauration d'un droit de préemption urbain, le précédent droit de préemption urbain étant devenu obsolète au vu des changements de dénomination des zones et de l'évolution de la réglementation de l'urbanisme, il convient d'en instaurer un nouveau. Ce droit de préemption urbain représente pour la commune une réelle opportunité afin de constituer des réserves foncières en vue de maîtriser son développement. Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil municipal décide d'instaurer un droit de préemption urbain sur les zones classées Ua, Ub, Uc, 1AUb, 1AUm, définies sur le plan de zonage du PLU approuvé le 26 juillet 2016.

Séance du 9 novembre 2016

Choix d'un nouveau gérant pour l'auberge communale, après étude des dossiers des différents candidats à la reprise de la gérance de cet établissement, la commission chargée de ce dossier propose la candidature de M. Jean-Philippe Dolley. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal retient cette candidature pour la nouvelle gérance de l'auberge communale de la Fruitière.

Demande de subventions pour le projet de voie à mobilité douce, après présentation de ce dossier, de son coût prévisionnel et des subventions

possibles pour cette liaison piétonne entre Maison Neuve et Vers, le Conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter auprès du préfet de Haute-Savoie l'octroi d'une subvention de 60.600 euros au titre de la DETR 2017 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et auprès du président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes l'octroi d'une subvention de 73.500 euros au titre du Plan en faveur de la Ruralité.

Recours au service commun de la commande publique portée par la Communauté de Communes du Genevois (CCG), M. le Maire explique que ce service mis en place entre la CCG et les communes de Saint-Julien-en-Genevois et de Collonges-sous-Salève a pour vocation de se charger des marchés publics et des procédures de commandes publiques.

Ce service qui permet de sécuriser les procédures et de réaliser des groupements de commandes plus structurés, est également à la disposition des communes de la CCG qui en feraient la demande. Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil municipal valide le principe de recourir, en cas de besoin, au service commun de la commande publique.

Séance du 8 décembre 2016

Instauration du RIFSEEP, après avoir étudié la mise en place lors du conseil municipal d'octobre 2016 de ce « Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel », le Conseil municipal valide le dispositif de mise en œuvre du RIFSEEP pour la commune de Vers à compter du 1er janvier 2017.

Instruction des autorisations d'occupation du sol, suite au désengagement de l'Etat, la commune avait conclu une convention avec la société EFU pour le traitement de ces dossiers. La convention arrivant à échéance le 31 décembre 2016, il convient de la renouveler ou pas. Après étude du dossier, le Conseil municipal autorise M. le Maire à

... du Conseil municipal

signer une nouvelle convention avec la société EFU pour l'instruction des autorisations d'occupation du sol de la commune de Vers.

Convention de partenariat avec AGIRE 74, association pour l'insertion par le travail des personnes en difficulté, pour la réalisation de travaux d'amélioration et de rafraîchissement des locaux de l'auberge communale. Après étude, le Conseil municipal valide cette convention de partenariat pour l'année 2017.

Dotation globale de fonctionnement, M. le Maire explique à l'assemblée que cette dotation financière annuelle de l'Etat aux communes est calculée sur un certain nombre de critères, dont la longueur de la voie publique communale. Or il apparaît que la longueur de voies communales publiques déclarée aux services de la préfecture est sous-évaluée et doit être actualisée.

Après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil municipal arrête la nouvelle longueur de voirie communale publique à 6275 mètres linéaires et autorise M. le Maire à solliciter l'inscription de cette nouvelle longueur de voirie auprès des services de la préfecture en 2017 pour la revalorisation de la dotation globale de fonctionnement en 2018.

Délégués au nouveau Syndicat intercommunal du Vuache, suite à la fusion du Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV) avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV), le Conseil Municipal nomme comme représentants de la commune auprès du Syndicat Intercommunal du Vuache, Dominique Ernst, Monique Duparc (titulaires) et Eddy Clerc (suppléant).

Conventionnement entre la CCG et le CAUE, la Communauté de Communes du Genevois propose de mettre en place un service de conseils réguliers des architectes du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute- Savoie.

Pour les communes, ce service serait facultatif et facturé à la vacation effectivement réalisée. Après étude, le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer cette convention.

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Genevois (CCG), suite à l'application de la loi NOTRe, une nouvelle répartition des compétences en matière d'interventions économiques des différentes collectivités territoriales doit être prise en compte. Parallèlement, la CCG adhérant au futur Pôle Métropolitain du Genevois, elle doit modifier ses statuts. Profitant de cette modification, la CCG compte également revoir le champ de ses interventions en intégrant à ses statuts de nouvelles compétences dans les domaines de la mobilité (modes doux), de la protection et de la mise en valeur de l'environnement (transition énergétique, territoire Tepos-Tepcv) et de l'action sociale (actions santé publique, gérontologie, petite enfance). Après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil municipal approuve l'adhésion de la CCG au Pôle Métropolitain et la modification de ses statuts.

Séance du 12 janvier 2017

Débat d'orientation budgétaire, les membres du Conseil municipal étudient les projets d'investissement en cours et à venir. Après étude, les élus définissent les priorités d'actions pour l'année 2017 (voir page 10).

Convention de coordination entre la police municipale pluricommunale du Vuache et les forces de sécurité de l'Etat (gendarmerie, police, etc.). Dans le respect de leurs compétences respectives, ces entités ont vocation à intervenir sur l'ensemble du territoire des communes concernées, mais en aucun cas, il ne peut être confié à la police municipale des missions de maintien de l'ordre. Après étude de la convention précisant la nature et les lieux d'intervention des agents de la police pluricommunale du Vuache et les modalités de coordination avec

les forces de sécurité de l'Etat, le Conseil municipal approuve ce projet de convention et autorise M. le Maire à signer les documents nécessaires.

Ordures ménagères, au delà des problèmes de collecte rencontrés durant les fêtes de fin d'année, les élus déplorent le manque flagrant de civisme de certains usagers qui déposent leurs déchets à côté des containers. Devant cette situation, plusieurs citoyens de la commune ont pris contact avec la mairie pour demander l'installation de cameras de surveillance. Les membres du conseil municipal ne retiennent pour l'instant pas cette option et en appellent au respect et au civisme de chacun. Il est rappelé que les entreprises de collecte ne ramassent pas les déchets déposés à côté des containers. C'est l'agent technique municipal qui doit les ramasser et les amener à la déchèterie, et cela au détriment de ses autres missions.

Chiens errants, des problèmes de divagation, de nuisances pour le voisinage, de danger potentiel pour les voisins (notamment les enfants) et la circulation routière sont régulièrement constatés. Là encore, le Conseil municipal en appelle au civisme des personnes concernées, tout en précisant que la police municipale pluricommunale et le centre SPA du secteur sont informés de cette situation et pourront intervenir pour délivrer des amendes et mettre en fourrière les chiens errants.

Comptes-rendus complets
www.vers74.fr

Réhabilitation du bâtiment mairie-salle des fêtes

Le contexte de cette importante réalisation communale vous a été détaillé dans les précédents bulletins communaux
(Ces articles sont disponibles sur : www.vers74.fr)

Situation au début janvier 2017

Les appels d'offres ont été lancés en fin d'année passée et la Commission d'Ouverture des Plis s'est réunie. Une première analyse a été effectuée par le cabinet d'architecture DMA, qui pilote le projet. Des discussions ont lieu en début janvier avec les différentes entreprises pré retenues afin d'optimiser les solutions et les coûts s'y rapportant.

La commission communale s'est réunie une dernière fois pour le choix final le 19 janvier. Une séance spéciale du Conseil Municipal a été programmée le 26 janvier afin de valider (ou pas) les choix proposés. Sauf accident technique ou financier improbable, nous nous dirigeons vers un début des travaux en mars 2017, pour une durée globale du chantier qui devrait durer jusqu'à la fin de l'année 2017.

Les services administratifs de la mairie seront déménagés dans l'appartement communal sis à l'étage du bâtiment « école maternelle ». La commune arrête les locations de la salle communale et de la petite salle à partir du 1er février 2017.

Les élections présidentielles et législatives se dérouleront dans la salle polyvalente du bâtiment périscolaire.

Pour la partie technique, nous avons aménagé une partie du bâtiment « ancienne porcherie » de la fruitière en ouvrant deux portes sur la façade sud-ouest et en réalisant une chape sur le sol, de façon à ce que le matériel technique de notre agent communal puisse y être stocké dans de bonnes conditions.

Le déménagement des services municipaux se fera en février. Vous serez bien sûr averti des dates exactes. La structure AGIRE, association de réinsertion pour les personnes en difficulté, nous apportera une aide bienvenue dans ce travail bien trop consommateur d'énergie pour les seules forces communales. C'est l'occasion de les remercier pour tous les travaux déjà effectués pour la commune avec enthousiasme et grande qualité.

Ce projet de réhabilitation sera certainement le dossier le plus important du mandat 2014-2020, il nécessite beaucoup d'engagement de la part des élus du Conseil municipal et du personnel communal.

Nous espérons un bon déroulement des travaux ce qui permettra à la commune de posséder bientôt un bâtiment accessible, économe en énergie, d'un fonctionnement agréable et optimisé, fonctionnel pour le futur, quel que soit ce futur.

Rendez vous l'année prochaine pour son inauguration !



Le bâtiment de la mairie salle des fêtes après les travaux, au début de 2018 (© DMA Architectures)

Un nouveau gérant et de belles ambitions pour l'auberge communale

Ouverte en 1999, l'auberge communale de la Fruitière est devenue en quelques années un restaurant apprécié des gourmets de la région. Installé dans un bâtiment de caractère, l'ancienne fruitière (fromagerie) de la commune, cet établissement doté d'une agréable terrasse offre à sa clientèle un cadre original et chaleureux.

Après Denis Sebie, qui en fut le premier exploitant, ce sont Anne-Sophie et Stéphane Joly qui ont été les gérants de l'auberge communale de 2003 à 2013. Au printemps 2013, les époux Joly ont décidé de réorienter leur carrière professionnelle en allant ouvrir un nouveau restaurant dans la ville de Grenoble, leur région d'origine. L'auberge de la Fruitière a alors trouvé un nouveau gérant en la personne de Gérard Jossierand, secondé par son frère Patrick, puis par son épouse, Nadia. Durant trois ans, ce cuisinier émérite a composé une carte savoureuse, qui a vite trouvé son public de gourmets. Mais en 2016, Gérard et Nadia Jossierand ont décidé de réorienter leur carrière, en reprenant un établissement dans le sud de la France.

A la suite des appels d'offres lancés dans la presse professionnelle, le choix de la commission chargée du dossier, confirmé par le Conseil municipal, s'est porté sur la candidature de Jean-Philippe Dolley, 46 ans, diplômé de l'Ecole de Paris des Métiers de la Table et au bénéfice d'une belle carrière effectuée dans de grands établissements en France et à Genève. Pour cette reprise motivée par l'envie de lancer son propre projet et de créer un établissement qui lui ressemble, Jean-Philippe Dolley a porté son choix sur notre auberge, dont le bâtiment de caractère offre selon lui de belles opportunités pour en faire un endroit unique et convivial.

En collaboration avec la commune, le nouveau gérant a fait réaliser des travaux qui ont complètement renouvelé la décoration et l'ambiance des deux salles de l'auberge. « La salle du bar a été conçue dans un esprit « bistrot » tout à la fois simple et sympa. Quant à la grande salle, l'ambiance sera plus « cosy » et épurée, avec un mobilier de style scandinave et une décoration plutôt originale », détaille le nouveau maître des lieux.

La partie cuisine, qui sera assurée par un professionnel chevronné en la personne de Robert Chalavon, se veut simple et goûteuse, avec des produits frais de saison, dont les producteurs se situent principalement dans la région.

En plus du menu du jour à midi, l'établissement devrait proposer un menu carte avec trois entrées, quatre plats et trois desserts, régulièrement renouvelé au fil des saisons.

Outre la qualité de la cuisine, Jean-Philippe Dolley compte particulièrement soigner l'accueil pour faire de son établissement un endroit où les gens auront plaisir à revenir.

L'auberge conservera bien sûr son Point Poste, tandis que les quatre chambres de l'établissement seront à nouveau proposées à la location.

Le nouveau gérant a également des idées originales pour transformer la terrasse et en faire un endroit unique et chaleureux, à la décoration soignée.

L'ouverture de l'Auberge de la Fruitière est prévue pour la mi-février.

Un nouveau site internet permettra au public de découvrir en détail le style de l'auberge ainsi que les menus et les prestations proposés.



Robert Chalavon et Jean-Philippe Dolley, deux professionnels motivés pour faire de l'auberge de la fruitière un endroit unique et convivial

Informations communales

Principales réalisations 2016

VOIRIE

- ❖ Maîtrise d'oeuvre travaux « eaux pluviales-défense incendie » à Bellossy (2800 €) - groupement de commandes avec la CCG qui prend en charge la partie « eau potable-assainissement ».
- ❖ Achat d'une balayeuse pour le tracteur (7500 €) et d'un souffleur à dos (760 €).
- ❖ Goudronnage du chemin des Lilas (4000 €).
- ❖ Marquage routier (5950 €) et signalétique routière (6050 €).
- ❖ Voie à mobilité douce : achat d'une parcelle de terrain (3000 €).
- ❖ Entretien courant : curage des fossés, débroussaillage, déneigement, reprise d'enrobés.

BATIMENTS COMMUNAUX

- ❖ Raccordement du bâtiment périscolaire au réseau d'eau potable (9000 €).
- ❖ Rénovation de l'appartement à l'étage du bâtiment de l'ancienne poste (48800 €).
- ❖ Réhabilitation de la mairie : études et diagnostics préalables, maîtrise d'oeuvre, coordination SPS et contrôles techniques, publications des appels d'offres aux entreprises (42100 €).
- ❖ Aménagement de l'ancienne porcherie en locaux techniques (30000 €).
- ❖ Agrandissement du colombarium (5600 €).

PLAN LOCAL D'URBANISME

- ❖ Frais d'enquête publique : commissaire enquêteur, annonces légales, solde des honoraires de l'urbaniste (8700 €).

JARDINS FAMILIAUX

- ❖ 2^{ème} tranche des travaux : aménagement du chalet, installation des cuves à eau (3500 €).

SCOLAIRE - PERISCOLAIRE

- ❖ Achat d'un photocopieur (3600 €), d'un vidéoprojecteur (400 €), de malles PPMS (200 €).
- ❖ Achat de mobilier scolaire (4000 €), de matériel pédagogique pour l'école (1000 €).
- ❖ Achat de mobilier périscolaire et vaisselle (2200 €).
- ❖ Achat de tablettes de pointage des présences aux services périscolaires (460 €).
- ❖ Réaménagement de la salle de sieste (2015 €).

PETIT MATERIEL

- ❖ Informatique mairie : onduleur, serveur, ordinateur portable (3200 €).

URBANISME

- | | |
|------------------------------|---------------------------------------|
| ❖ <u>Dossiers déposés</u> : | Permis de construire modificatifs : 4 |
| Déclarations préalables : 21 | Permis d'aménager modificatifs : 2 |
| Permis de construire : 11 | Certificats d'urbanisme : 17 |

Projets 2017

- ❖ Poursuite du projet de voie à mobilité douce entre Vers et Maison Neuve : acquisition de la maîtrise foncière, début des travaux d'aménagement.
- ❖ Lancement des travaux d'accessibilité et rénovation énergétique du bâtiment Mairie.
- ❖ Lancement des travaux sur le réseau des eaux pluviales de Bellossy (groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Genevois dans le cadre des travaux d'eau potable et assainissement).
- ❖ Diagnostic pour le changement de l'éclairage public.
- ❖ Étude en vue de la création d'une enceinte pour le groupe scolaire.

Projets 2017

- ❖ Étude du confortement et de la rénovation de l'église, collaboration avec un cabinet d'architecture pour la préparation des travaux.
- ❖ Réflexion sur la sécurisation routière de la traversée de Vers.
- ❖ Travaux d'accompagnement pour la réouverture de l'auberge communale.
- ❖ Autres travaux de voirie et bâtiments selon priorités établies par le Conseil Municipal lors de l'élaboration du budget primitif 2017.

Etat civil 2016

Naissances 2016

DUPARC Anastasia	12 février 2016	SAINT-JULIEN
FUZIER DU CAYLA Joan	16 mars 2016	METZ TESSY
FUZIER DU CAYLA Manon	16 mars 2016	METZ TESSY
LAHCHIMI Nael	17 mai 2016	SAINT-JULIEN
RIVIERE Liam	9 juin 2016	SAINT-JULIEN
PERON Rafael	26 juin 2016	SAINT-JULIEN
JACQUET Edouard	29 juin 2016	ANNEMASSE
CAYOUX Antonin	10 juillet 2016	METZ TESSY
GIRAULT Malo	31 juillet 2016	SAINT-JULIEN
ROUSSET Adèle	31 juillet 2016	SAINT-JULIEN
SAPPEY Gabin	9 août 2016	SAINT-JULIEN
SOULAS Lucie	24 août 2016	GENEVE
BUET Liv	20 septembre 2016	METZ TESSY
KARATAS Azad	7 octobre 2016	SAINT-JULIEN
KREBS Alice	30 novembre 2016	SAINT-JULIEN

Mariages 2016

DENIS Pierrick-BASTIN Natacha	25 juin 2016	VERS
-------------------------------	--------------	------

Décès 2016

MORETTI Joseph	14 avril 2016	METZ-TESSY
PICTET Christian	avril 2016	GENEVE
LADIGNAC-PHILIPPE Charles	29 juin 2016	VERS
MONZALI-CHIAPELLI Marisa ép.SCHMIDT	17 septembre 2016	VERS
EXCOFFIER Denise Vve LADOY	30 septembre 2016	METS TESSY
POCHAT Maurice	1 ^{er} décembre 2016	METZ TESSY
JOND-MECAND Christiane ép.BRECHE	13 décembre 2016	FRANGY
ETALLAZ Raymond	20 décembre 2016	SAINT-JULIEN
MERMIER François	30 décembre 2016	SAINT-JULIEN

Plan Local d'Urbanisme

Situation en janvier 2017

Le Conseil municipal a validé l'ensemble du projet PLU le 26 juillet 2016. Ce projet validé a été affiché en mairie et publié dans les annonces officielles de la presse, en conformité avec les prescriptions de la loi. La commune a par ailleurs envoyé les documents aux services de l'État pour validation.

Nous n'avons pas reçu d'avis contraire de la part de l'ensemble des services de l'État et aucun particulier n'a contesté officiellement notre projet dans la période des deux mois suivant la validation de ce PLU par le Conseil municipal.

Nous avons travaillé avec les nouvelles prescriptions et les nouveaux zonages dès la validation du 26 juillet 2016, sous la menace possible d'un recours de tiers ou d'une opposition de l'État pendant les deux mois suivant cette date.

Notre PLU a été entériné officiellement le 27 septembre 2016.

Comme vous avez pu vous en rendre compte l'élaboration de ce PLU a été assujéti à des prescriptions dépassant largement le cadre communal et nous avons dû synchroniser notre travail avec l'élaboration du nouveau Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) de la Communauté de Communes du Genevois (CCG), qui elle-même devait respecter les prescriptions de l'État.

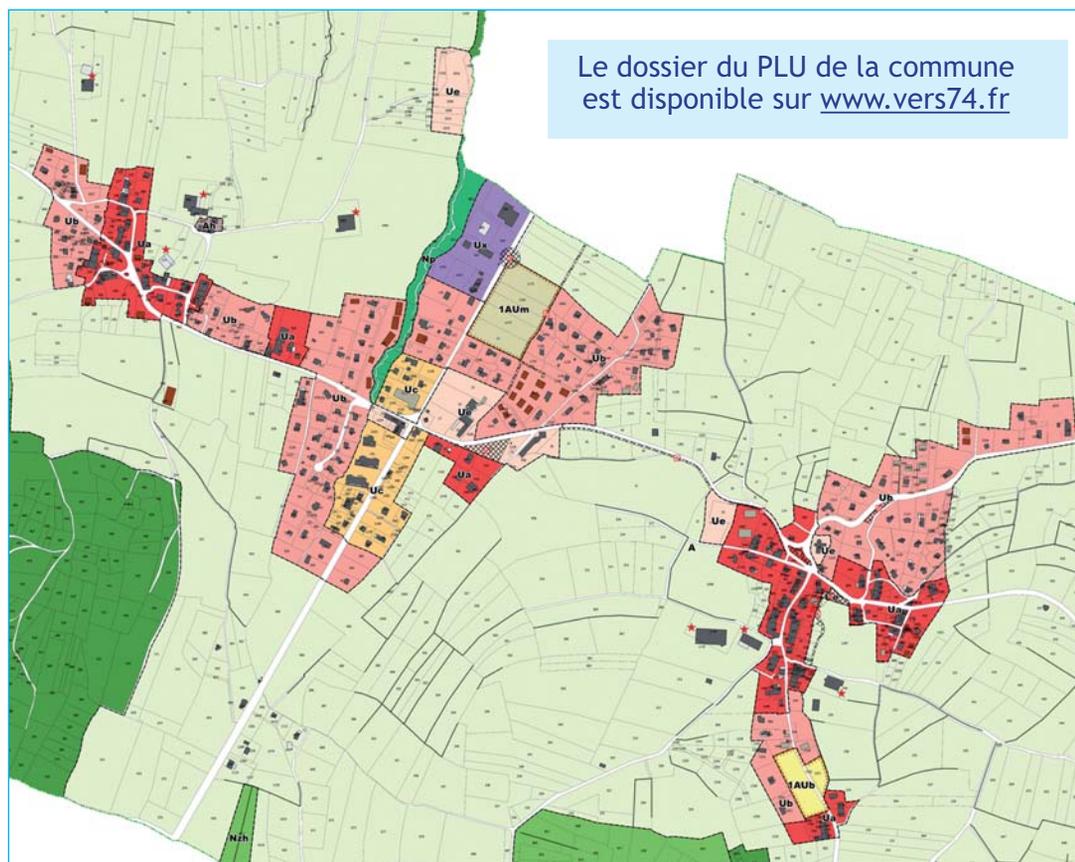
Ce fût une longue période, trop longue période de travail, pour un projet qui finalement entrait bien dans les réflexions d'évolution de la commune qu'avaient émis les différents conseils municipaux qui se sont succédés depuis quelques décennies : évolution maîtrisée et raisonnable de l'urbanisation, pas de « grands dortoirs » comme certaines communes du secteur, garder un caractère « rural » au territoire en s'ouvrant tout de même à l'évolution de notre bassin de vie. Il en résulte une ouverture pondérée à une urbanisation nouvelle, conservant ainsi un territoire agricole intéressant et nécessaire à la « respiration » des habitants.

Bien entendu, chacun au fond de lui aimerait avoir un terrain constructible à disposition, pour sa famille, pour agrémenter sa vie en le transmettant, en le vendant.

Réflexion à méditer : nous avons hérité de nos ascendants d'un certain bien, nous en sommes les utilisateurs et nous devrions considérer ce bien comme un emprunt fait à nos successeurs, cela nous aide considérablement à vivre, sans oublier que tout bien vendu ne se vend qu'une fois !

Côté officiel, la tendance de nos députés est de remonter la compétence « urbanisme » aux communautés de communes selon un certain planning ; concernant la notre, la CCG, chaque commune devra délibérer durant le premier trimestre 2017 sur sa volonté ou pas de transférer la compétence urbanisme.

Remarquons que le Sénat a aussi travaillé sur ce dossier : il a fait modifier le projet du gouvernement qui voulait intégrer rapidement l'urbanisme aux communautés de communes. Il existe donc aujourd'hui dans les textes la possibilité qu'une minorité de blocage puisse s'opposer au transfert de cette compétence : elle représente 25% des communes totalisant 20% de la population. Notre Conseil municipal délibèrera donc prochainement pour cet aspect.



Les différentes zones du nouveau Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vers.

La police pluricommunale du Vuache a pris ses marques

Depuis le mois d'août 2016, le projet de police municipale pluricommunale du Vuache est devenu une réalité. Déployée sur le territoire de six communes partenaires, Chênex, Chevrier, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens, cette police de proximité dont les mots d'ordre pourraient être « rassurer et dissuader » s'est développée progressivement et compte aujourd'hui quatre policiers expérimentés. C'est Christophe Pan, ancien sous-officier de gendarmerie et policier municipal en poste à Viry depuis 2012, qui pilote ce projet en collaboration étroite avec les maires des six communes concernées.



Comme le rappelaient plusieurs maires du secteur, doter nos villages d'une police municipale pluricommunale ne signifie en aucun cas établir un service de répression aveugle, mais plutôt offrir un accompagnement des citoyens dans leur quotidien. Pédagogie, discussion, dissuasion doivent être les mots d'ordre de la lutte contre les petites incivilités qui empoisonnent notre vie quotidienne.

Dans cette nouvelle organisation, les agents de la police du Vuache sont mis à la disposition des autres communes par la municipalité qui les emploie, c'est-à-dire Viry. Pendant l'exercice de leurs fonctions sur le territoire d'une commune, ces agents sont placés sous l'autorité du maire de cette commune.

Les champs d'intervention de cette police sont assez larges, avec des missions dans les domaines de la surveillance générale (patrouilles, sorties des écoles, manifestations), de la circulation (contrôles de vitesse, fourrière, stationnement, etc.), de l'environnement et l'insalubrité (feux, dépôts, chiens errants ou dangereux, etc.), des incivilités (ivresse, nuisances sonores, problèmes de voisinage, rixes, contrôle des vendeurs à la sauvette, dégradations, etc.), des actes administratifs (rapports, PV, urbanisme, etc.), de la police secours et d'interventions diverses (opération funéraires, gens du voyage, véhicules volés, disparition de personnes, objets trouvés, assistance à la gendarmerie, interpellation et remise à un officier de police judiciaire, etc.).

Après plusieurs mois de mise en place, cette police municipale pluricommunale du Vuache a trouvé ses marques sur un territoire assez contrasté, avec des communes plus urbaines (Viry, Valleiry, Vulbens) et d'autres plus rurales (Chênex, Chevrier, Vers). Cette police se veut avant tout au service de la population, avec, par exemple, l'opération tranquillité vacances, qui permet aux citoyens de signaler leurs absences et de bénéficier ainsi de patrouilles de surveillance dans leur quartier.

Professionnels et très motivés, Christophe Pan (à gauche) et ses collègues souhaitent que cette police de proximité s'inscrive dans le paysage et amène par sa présence régulière et son efficacité un renforcement du sentiment de sécurité dans la population.

Pour les joindre, une seule adresse :

police-vuache@viry74.fr



Focus sur les TAP

La Sophrologie de Martine (CE2, CM1, CM2)

Réussir ça s'apprend ! Au delà des capacités différentes des uns et des autres, tous les enfants ont droit à leur propre réussite. Afin de les aider dans leur apprentissage et de les préparer à la future rentrée au collège, les enfants apprennent avec Martine Rottoli (sophrologue diplômée) à gérer leur stress et à se détendre, à mieux se concentrer et à renforcer leur confiance en eux.



Les Z'Ateliers de Cristina



Fabrication de lettres pour décorer la cantine, la salle des TAP et la salle de garderie. Au programme : des guirlandes, des dessins, des lettres. Depuis la rentrée, les enfants participent à cette animation lorsque le beau temps n'est pas au rendez-vous.

Avec Margot on vit les mots !

Margot, notre intervenante venue tout droit du Sud avec son accent chantant, a rejoint l'équipe d'animation. Elle propose un atelier

« prise de confiance en soi », à travers l'écriture et les jeux : fabrication de tableaux « aujourd'hui, je ressens », la file indienne du mime, le jeu de la ligne, la marche de l'écoute.



Arnaud et ses bricolages

Des ateliers pour faire épanouir la créativité des enfants. Parmi ces réalisations toujours originales : un arbre généalogique, un calendrier de l'avent, des étoiles 3D, des poules, des renards, des vipères, sans oublier le jeu du loup-garou et plein d'autres choses encore...

A noter qu'Arnaud a souhaité quitter son poste à la fin de l'année 2016, il est remplacé depuis la rentrée de janvier par Tatiana.



Quant Mélanie met la vie !



Des ateliers « chant » (chauffer le corps et la voix de façon ludique), « théâtre » (approche du théâtre et improvisation avec beaucoup de jeux) et « danse », avec des créations de petites chorégraphies sur des musiques que les enfants connaissent et aiment).

Le yoga de Catherine

Avec son groupe de petits, Catherine propose l'atelier « la bulle zen », avec des temps de détente pour apprendre les positions du yoga, le tout complété par des jeux, de la lecture et des bricolages.



GARAGE JACQUET  **RENAULT**

Agent Renault



Tél. 04 50 04 75 88
Fax 04 50 75 07 02

267, Route de Fagotin
L'Éluiset
74580 VIRY

www.garage-automobile-carrosserie-haute-savoie.com

 **AUTO SECURITE**

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
ETABLISSEMENT LAFORETTE

Face au Macumba
228, rue du Jura
74160 NEYDENS
Tél. 04.50.35.06.12

Impasse de l'Acquit
74520 VALLEIRY
Tél. 04.50.04.86.75

ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES

SCEA Lyard

Battage - Débroussaillage - Distillation



175, route de Viry - 74160 VERS
Portable : 06 16 19 15 20 - 06 09 38 82 39 - Tél : 04 50 35 20 01
Fax : 04 50 35 24 94

 **FIDELEC 74**

ELECTRICITE GENERALE-CHAUFFAGE ELECTRIQUE

SAXOD F.

102 ZA LES GRANDS PRES
74160 PRESILLY

04 50 38 96 33
06 09 41 35 03

fidelec@hotmail.fr **Illuminer vos projets est notre métier**

Création et entretien d'espaces verts
Maçonnerie paysagère, Dallage, Pavage
Elagage, Abattage
Terrassement

BARTHASSAT PAYSAGE

06 27 91 29 40

www.barthassat-paysage-viry.com
barthassatgary@gmail.com

 **LE FOURNIL**
SUCRÉ SALÉ
PAIN PÂTISSERIE TRAITEUR

Fermé le mardi

64 route de Valleiry 74160 VERS
Tél. 04 50 31 97 07

 **SERGEM Electroménager**
DEBORNE G. - SAXOD J.

Une équipe dynamique à votre service :

*La compétence, nous l'avons
Le résultat, vous lavez !*



Tél. 04 50 04 47 36
Fax 04 50 04 66 47

102 rue des Grands-Prés
Zone Artisanale
74160 PRESILLY

 **Stores Clerc** **Stores** Devis gratuit

extérieurs et intérieurs
Volet roulant
motorisation - automatisation

Père et fils
Clerc Emmanuel Gérant

2 bis rue de l'égalité . 74960 MEYTHET
Tél. +33 6 83 23 39 77 . +33 4 50 27 12 59
Fax +33 4 50 27 37 46 . e-mail : clerclerc7@wanadoo.fr

www.storesclerc.com

La Vie à Vers

La cérémonie du 11 novembre 2016

Une soixantaine de personnes a assisté à la cérémonie du 11 novembre 2016. Après le mot de bienvenue du maire, Raymond Villet, deux enfants ont déposé une gerbe de fleurs devant le monument en présence des porteurs drapeaux des anciens d'AFN et du Souvenir Français.



Norbert Comblez, représentant la section du Vuache des anciens combattants, a ensuite pris la parole pour notamment rappeler les terribles combats de Verdun et le sacrifice des soldats français pour défendre leur patrie.

Puis le maire a lu à l'assemblée le message du secrétaire d'État aux anciens combattants avant que les enfants des écoles de la commune lisent le très beau poème de Paul Eluard dédié à la Liberté et entonnent la Marseillaise.

Cette belle cérémonie s'est conclue autour du verre de l'amitié à la mairie.

Nathalie Artigala décline le scrapbooking sous toutes ses formes

Inventé aux États-Unis au XIXe siècle, le scrapbooking est un loisir créatif consistant à introduire des photographies dans un décor en rapport avec le thème abordé, dans le but de les mettre en valeur par une présentation plus originale qu'un simple album photo. Cette activité minutieuse et ludique connaît depuis les années 2000 un grand succès en France auprès des amateurs de loisirs créatifs.

Parmi ceux-ci, Nathalie Artigala, une habitante de Maison Neuve, qui a même lancé en 2014 une association, « les P'tits Papiers de Nath », dédiée au scrapbooking et aux créations en papier (boîtes, cartes, objets, carnets, etc.). Intéressée

depuis toujours par les activités manuelles, c'est grâce à des ateliers organisés au BHV, célèbres magasins parisiens de bricolage, que Nathalie a découvert toutes les richesses du scrapbooking.

Arrivée en Haute-Savoie en 2008, elle a pu se perfectionner dans cet art délicat grâce à des stages organisés par la MJC du Vuache, à Vulbens. Porté par l'expérience acquise lors de ses différents stages, mais aussi par la réalisation de ses propres créations, devenues de plus en plus originales au fil des mois, Nathalie Artigala a décidé de faire profiter les autres de son expérience dans ce domaine.



Depuis une année, elle propose ainsi des activités dédiées au scrapbooking dans le cadre d'ateliers pour adultes ou pour enfants, mais aussi lors des Temps d'Activités Périscolaires dans différentes écoles du secteur.

Dans le bel atelier installé dans sa maison, Nathalie fournit tout le matériel, ce qui permet aux participants d'arriver avec une simple idée et de repartir deux heures plus tard avec une création (cartes, album photo, boîte etc.) unique ! Avis aux amateurs, des portes ouvertes sont régulièrement organisées dans son atelier, plus d'infos sur son site internet...

Quand la forge de Vers chauffe à nouveau

En des temps plus anciens, la commune comptait au moins deux forges, une à Maison Neuve et l'autre à Vers. Cette dernière forge était la propriété d'Emile Excoffier, qui fut également maire de la commune de 1967 à 1977. Mile, comme tout le monde l'appelait dans le village, exerçait la profession de charron-forgeron, c'est-à-dire qu'il fabriquait des chars et des roues de chars en bois cerclées de fer en plus du travail classique de la forge.

Mile Excoffier a pratiqué son activité de 1928 à 1973. L'un de ses fils, Hubert, a appris avec lui le métier de forgeron serrurier. Mais à cette époque, la mécanisation de l'agriculture a sonné le glas de cette profession pourtant millénaire de charron-forgeron et Hubert est alors allé mettre ses compétences techniques au service du CERN, où il a réalisé toute sa carrière professionnelle.

En homme de l'art consciencieux, Hubert Excoffier a bien sûr conservé la forge, qui a d'ailleurs donné son nom au chemin qui dessert ce quartier des hauts de Vers, en veillant à ce qu'elle reste en parfait état de fonctionnement. Il l'a d'ailleurs utilisée à de nombreuses reprises afin de forger des pièces pour ses besoins personnels ou à la demande d'amis et de voisins.

Hubert, qui fut conseiller municipal de 1977 à 2008, est retraité depuis quelques années, mais il lui arrive à l'occasion de remettre en marche la forge pour réaliser quelques travaux ou pour faire découvrir son fonctionnement à des amis ou aux enfants des écoles ou des centres aérés.

Et la vénérable forge a repris du service il y a quelques semaines, dans les derniers jours de l'année 2016, car Hubert devait tremper (durcir) un couteau d'abattage de bois. Devant un public de voisins et d'amis fascinés par l'intensité de feu de la forge et très intéressés par les explications techniques du maître des lieux, Hubert a fait quelques démonstrations de chauffe et de travail du métal avec son frère Patrice.

Pour durcir la lame du couteau d'abattage, il a fait chauffer la pièce au feu, afin qu'elle devienne « rouge cerise » - un terme technique qui correspond à une chaleur de 760 degrés -, puis il l'a fait « revenir », c'est-à-dire qu'il l'a plongée dans l'eau pour refroidir le métal, sachant que la chaleur restant dans la pièce devenue couleur « gorge de pigeon » allait agir sur le carbone du métal et assurer ainsi le durcissement de la lame.

Hubert Excoffier va également pouvoir transmettre son savoir, car un jeune homme de la commune qui s'est récemment aménagé une forge chez lui est venu le voir pour apprendre différentes techniques en lien avec ce métier.

A l'ère du tout numérique, il est heureux de voir qu'une activité vieille de plusieurs millénaires a encore de beaux jours devant elle.



Les Écoles : le mot de la directrice

Chers enfants, chers parents,

Quelques mois après la rentrée scolaire, il est toujours intéressant de regarder derrière soi pour observer le chemin parcouru. Je pense que le dénominateur commun de cette rentrée est la nouveauté : nouveaux élèves, nouvelle équipe enseignante, nouvelle occupation des locaux....

C'est ainsi que l'année scolaire 2016-2017 a démarré.

Le poste que j'occupe me permet d'assurer plusieurs missions : directrice de l'école primaire de Vers, maître formatrice et référent numérique au sein de l'IEN de St Julien en Genevois. Ces fonctions sont complémentaires et me permettent d'enrichir mon approche de la gestion de l'école. Je me suis rendue disponible en ce début d'année afin de faire de cette rentrée une rentrée réussie pour tous.

Le renouveau de l'équipe enseignante a été un événement important pour l'école.

La composition de la nouvelle équipe est la suivante :

- Christine Aubel - MS/GS

Nouvellement nommées

- Flora Faivre - PS/GS (complétée par Jacinte Mesquita-dias)

- Pauline Josserand - CP/CE1

- Audrey Fumaz (Brabant) - CE1/CE2

- Cécile Bouyssou - CM1/CM2

- Atsem : Julie Cadoux et Catherine Ernst.

Tout le monde a dû prendre ses marques, tester et adapter le fonctionnement de l'école en y intégrant la 5e classe a qui a vu le jour pour cette rentrée...

Le fait d'avoir des CP/CE1 côté maternelle a été un élément de réflexion de notre pré-rentrée. Nous n'avions pas le choix étant donné l'organisation des locaux. Nous nous sommes arrangées afin que les CP/CE1 puissent aller en récréation côté élémentaire. Malgré cela, les enseignantes ont cherché à trouver une meilleure organisation pour permettre à ces élèves de bénéficier des mêmes conditions que les autres élèves de l'élémentaire. C'est ainsi que maintenant, les élèves sont déposés et récupérés au portail de l'école élémentaire. Les enseignantes cherchent à mettre en place un fonctionnement d'école qui soit le plus cohérent pour tous en fonction des contraintes que sont celles de la disposition des locaux.

En ce début d'année, de nombreuses actions et organisations pédagogiques ont été menées par les enseignantes afin de permettre à chaque élève de trouver sa place dans notre école et qu'il puisse progresser scolairement et humainement : projets communs, décloisonnements, ...

La rentrée a également été marquée par la mise en place de mesures de sécurité. Le respect des horaires de l'école en est une. Nous vous demandons donc de bien respecter ces recommandations.

Chaque année est porteuse d'espoirs et de projets naissants, qui vont motiver et engager les élèves dans leur cursus scolaire.

Des projets qui reviennent : commémoration du 11 novembre, Fête du printemps, chorale de Noël, la course longue USEP, la piscine...

Des projets qui débutent : Ecole et cinéma, théâtre, projet autour des pompiers, les « semaines nature ».

De nombreux projets qui ne pourraient avoir lieu sans le soutien de l'APE et la municipalité.

Les temps de rencontre avec les familles et les enseignants sont des temps favorables à l'échange pour promouvoir le bien être, l'enthousiasme et le désir d'apprendre de tous les élèves.

Je tiens à remercier tous les partenaires de l'école qui nous ont permis de profiter pleinement de notre rentrée scolaire : M. Raymond Villet et ses élus, l'association des parents d'élèves, les membres de l'APE, la bibliothèque de Vers, les enseignantes et les Atsem, le personnel périscolaire, d'entretien, l'agent technique.

Je terminerai en rappelant que votre premier interlocuteur concernant la classe est l'enseignant mais je suis disponible si nécessaire les lundis sur l'école.

La réussite scolaire des enfants qui nous sont confiés est le moteur de notre engagement et nous leur renouvelons nos souhaits d'une belle année scolaire ainsi que de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Ludivine Servelle

Les Écoles : les maternelles

Le jeudi 1^{er} décembre, les enfants de maternelle sont allés au cinéma. Ils ont vu une série de 5 films d'animations. Ils racontent l'un d'entre eux : **Ue bouteille à la mer**

C'est l'histoire d'un bonhomme de neige et de sable. Le bonhomme de neige et le bonhomme de sable s'envoient ce qu'ils trouvent sur le sable ou sur la neige, avec une bouteille lancée dans la mer. Ils se dessinent pour se voir et s'envoient le dessin. Ils s'envoient des messages pour se rencontrer. Ils plongent dans la mer pour se rencontrer mais ils n'y arrivent pas parce qu'ils fondent dans l'eau.

Texte dicté par les élèves de moyenne et grande section, saisi sur l'ordinateur par les élèves de G.S.



Gigote et le dragon

Vendredi 2 Décembre, les classes de PS/GS, MS/GS, CP/CE1 et CE1/CE2 ont regardé le spectacle de Gigote et le dragon. C'était un spectacle de marionnettes.

C'est l'histoire de Gigote, une petite fille, qui veut aller dans la forêt voir le dragon. Son grand-père la prévient : le dragon est cruel et terrible ! Gigote ne doit pas aller le voir !

Un jour, Gigote entend le dragon pleurer. Alors, elle entre dans la forêt. Elle s'approche du dragon. Le dragon veut la manger car il veut être un vrai dragon. Pour être un vrai dragon, un dragon cruel et terrible, il doit croquer à pleines dents les enfants qui entrent dans sa forêt.

Pour ne pas qu'il la croque, Gigote lui raconte trois histoires : Patapoum, le petit clown ; Malo, le petit garçon qui rêve de voir Lucine, la petite ondine ; Ronchon, l'ourson grognon et Bluette, la petite fée.

Le dragon est content et ému d'écouter les histoires de Gigote. Gigote lui a coupé l'appétit grâce ses histoires. Elle se sauve et sort de la forêt.

Le grand-père et Gigote cherchent leurs moutons. Gigote pense que le dragon a mangé leurs moutons. Le grand-père dit qu'il n'est peut-être pas trop tard.

Ils entrent dans la forêt et ils voient le dragon qui raconte des histoires aux moutons. Les moutons ont déjà entendu ces histoires. Alors, le dragon raconte l'histoire du dragon, qui s'est installé dans la forêt pour être un vrai dragon, et de la petite bergère malicieuse.

Maintenant, le dragon raconte des histoires aux enfants et les enfants n'ont plus peur d'entrer dans sa forêt.

Chanson :

*Avec trois histoires, une et deux et trois
Qu'a donc fait gigote ?
Une et deux et trois
Elle a transformé
Le cruel dragon
qui est devenu doux comme un mouton*

Texte dicté et tapé sur l'ordinateur par les GS de la classe de PS-GS



Les Écoles : CE1 - CE2

La course longue

Le lundi 10 octobre 2016, nous avons participé à une course longue qui était organisée au stade de la Paguette de Saint-Julien en Genevois. Nous sommes partis avec nos camarades de GS, CP-CE1 et CM1-CM2. Nous avons pique-niqué sur place.

Avant de participer à cette course d'endurance, nous nous sommes entraînés plusieurs fois à l'école et nous nous sommes donnés un objectif individuel : choisir de courir pour la médaille de bronze, la médaille d'argent, ou la médaille d'or.

Pendant notre course, nous avons traversé une forêt, parcouru des chemins de cailloux et d'herbe, couru à côté d'une belle rivière. Le paysage était joli mais nous ne l'avons pas trop regardé, car nous étions concentrés sur notre course.

On nous a beaucoup encouragés, même les adultes. Cela nous a donné de la force et de la motivation pour courir plus vite. A notre tour, nous encourageons les autres classes.

A l'arrivée, nous avons gagné un diplôme de bronze, d'argent ou d'or si nous avons réussi notre objectif. Si l'objectif n'avait pas été atteint, nous obtenions un diplôme de participation. Beaucoup d'entre nous ont réussi.

A la fin, tous les participants ont reçu une médaille. Nous étions bien fatigués, mais très contents d'avoir participé à cette course d'endurance. Tous les écoliers de Vers ont donné leur maximum lors de cette course. Sans nous vanter, on peut dire que nous avons bien couru !

Les élèves de la classe de CE1-CE2



A la découverte de la nature au Semnoz

Lundi 26 septembre 2016, les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 sont allées au Semnoz pour découvrir la nature.

Albus et Fébus, les lutins de la forêt du Semnoz étaient en vacances. Ils nous ont confié une mission : protéger la forêt en ramassant des déchets, des feuilles, de la mousse, des pommes de pins, ... Cette chasse aux trésors servait à ouvrir la maison des lutins en leur offrant nos recherches.

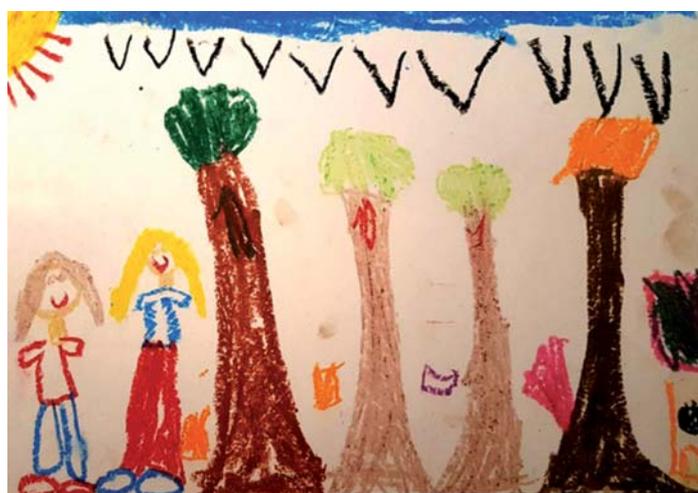
Pendant la marche, on a fait des épreuves : ramasser des trésors et répondre à des questions d'un petit livret. On a appris à reconnaître une fourmilière, à trouver quel animal faisait des trous aux arbres, à savoir pourquoi les arbres avaient des nœuds sur eux et pleins d'autres choses encore.

On a même fait une compétition de lancer de pommes de pins. Après avoir bien marché, on est arrivé à la maison des lutins pour déposer les déchets. On a pique-niqué, c'était super !

Puis on a fait un « Epervier chasse » et dans la maison, on a joué aux « 7 familles », au « Memory » sur les animaux, aux fléchettes, et on devait trouver des objets de la nature les yeux bandés. On est rentrés à l'école de Vers en car à la fin de la journée.

Nous avons tous bien aimé la journée, on s'est bien amusé, on a bien rigolé et on était un peu fatigués.

Les CP-CE1



Association des Parents d'Élèves

L'année 2016 se termine et c'est l'occasion pour nous de vous rappeler ce qui est cher à l'APE des écoles de Vers.

Bien sûr, notre rôle est de récolter des fonds pour financer au maximum les projets de l'équipe enseignante; mais au-delà, c'est aussi organiser des événements pour créer du lien entre les parents, pour nous permettre de nous rencontrer et de prendre le temps de discuter, d'échanger.

La soirée choucroute et le marché de Noël ont marqué le début de l'année scolaire. Le 18 janvier 2017, notre assemblée générale a confirmé la vitalité de notre association et nous avons élu un nouveau bureau.

Nos prochains rendez-vous où nous vous espérons nombreux :

- la fête du printemps le vendredi 17 mars.
- le vide-grenier le dimanche 4 juin sur le parking de l'école.

Nous remercions tout ceux qui participent tout au long de l'année ; nos appels pour de l'aide lors des manifestations sont entendus et cela nous aide énormément. Nous remercions aussi la municipalité, le personnel communal et l'équipe enseignante pour leur travail avec nos enfants.

Nous vous souhaitons une très belle année 2017.

Estelle GROS, pour l'APE de Vers



Les sorties culturelles de la classe de CM1-CM2

Le mercredi 29 novembre, nous sommes allés voir « Porco rosso », un film de Hayao Miyazaki (dessin ci-dessous). Miyazaki, réalisateur, dessinateur japonais, est né le 5 janvier 1941 (75 ans). Son père Katsuji Miyazaki est alors directeur de Miyazaki Airplane, une entreprise en aéronautique appartenant à son frère qui produisait les gouvernants des Zéros (avions de chasses japonais). C'est à ce contact avec les avions que Miyazaki doit sa passion pour les avions et le vol en général, thèmes omniprésents dans son œuvre. Ses films les plus connus : Le voyage de Chihiro, Mon voisin Totoro, Princesse Mononoké, Le vent se lève, Nausicaa...

Personnages principaux : Porco rosso (Marco Pagot de son vrai nom), le justicier mercenaire à tête de cochon ; Fio Piccolo, fille de 17 ans qui dessine les plans et a fabriqué des hydravions avec toutes les filles de sa famille et son grand-père ; Donald Curtis, le célèbre pilote américain engagé pour abattre Porco Rosso ; Gina, une jolie chanteuse avec une belle voix et qui a beaucoup d'admirateurs ; les pirates de l'air (la bande des Mamma Aiuto), qui veulent être riches et tuer Porco Rosso.

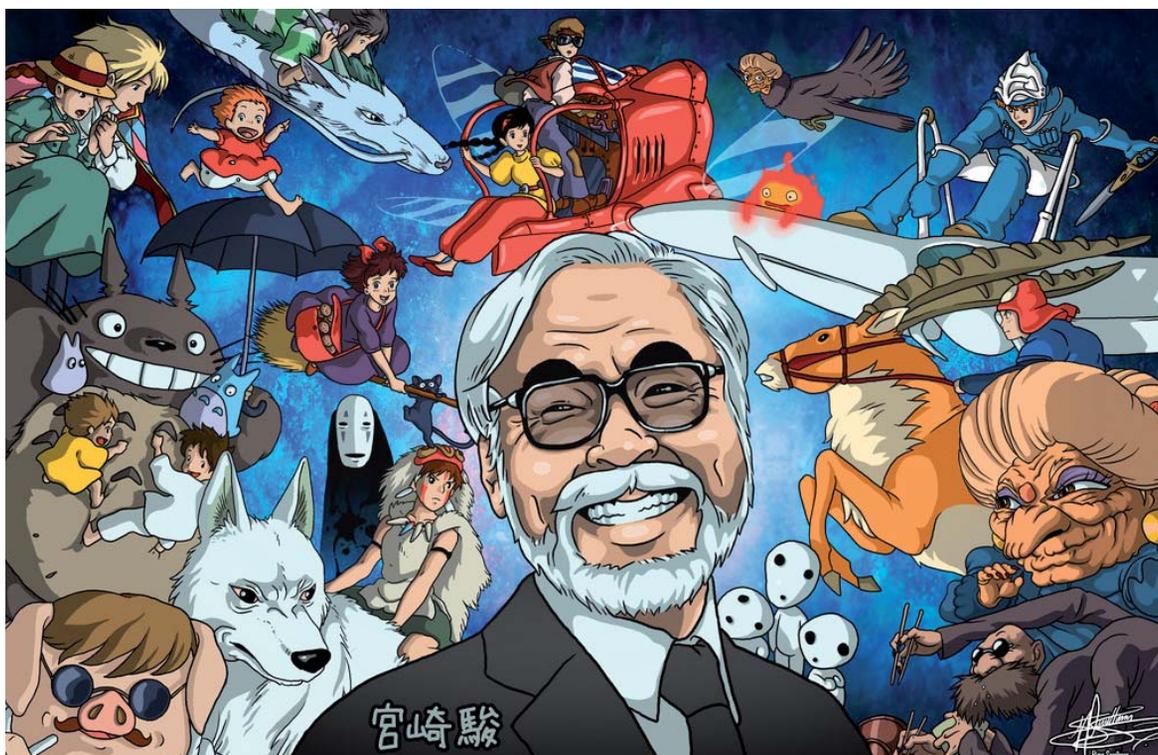
Résumé : Cette histoire raconte les aventures d'un humain dont la figure a été transformée en cochon. Porco Rosso est un italien de la 2^{ème} guerre mondiale. Il se fait pourchasser, par un chasseur de prime américain, Donald Curtis, qui a été engagé par les pirates de l'air pour l'abattre. Donald Curtis a abattu Porco Rosso par surprise. Le cochon reviendra en force.

Tous les élèves ont apprécié car il y avait du suspens, de l'action, des moments drôles, de l'aventure. Des élèves ont aimé la tête de Porco Rosso.

Le mercredi 7 décembre, nous sommes allés au théâtre voir « Jacqueline-Jacquelines » qui a duré 45 minutes, présenté par la compagnie L'Envolante.

Cette pièce parle d'une petite fille qui s'appelle Josette, et chaque matin elle va réveiller son père pour qu'il lui raconte une histoire. Sa maman n'est jamais là sauf une fois (dans le lit), car elle part souvent. Ses parents sont fatigués et deux soirs ils sont allés au théâtre, au restaurant, au cinéma, à la foire et au guignol. Le papa est souvent fatigué mais il raconte quand même des histoires à sa fille car il veut que sa fille soit heureuse. Il y a quatre histoires racontées par le papa. Il y a dix personnages dans l'histoire mais il n'y a que deux acteurs. Nous avons observé des jeux de lumière et des effets sonores. On voyait les phares des voitures et on entendait du bruit alors nous pensions qu'il y avait des voitures. Quand la maman rentre, il y a de la lumière et on entend une porte qui grince. On aperçoit la figure du narrateur dans une lucarne éclairée quand il parle. Nous avons aussi entendu un bruitage pour l'ascenseur qui descendait et c'était rigolo.

Nous avons été très attentifs car nous étions les plus grands. Certains ont trouvé ça répétitif, nous aurions bien aimé qu'il y ait plus de personnages et de comédiens. Mais la plupart ont trouvé cette pièce originale, drôle, amusante.





CANEL GÉOMÈTRE - EXPERT
 CONSEILLER - VALORISER - GARANTIR

T 04 50 75 00 77
 -
 F 04 50 75 67 67
 -
 M contact@canel-geometre.com

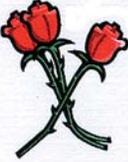
E VIAN-LES-BAINS	S AMOËNS
T HONON-LES-BAINS	S AIN-TJULIEN EN GENEVOIS
M ORZINE	F RANGY
S AIN-TJEOIRE EN FAUCIGNY	P REVESSIN-MOËNS

Garage RICHARDET
 Agent Citroën




7 bis ancienne Route d'Annecy
 74160 ST-JULIEN EN GENEVOIS
 Tél. 04 50 49 28 31
 Fax 04 50 49 36 56
gge.richardet@orange.fr

TREMBLET PAYSAGE
PAYSAGISTE
 Création et entretien d'espaces verts
 Déneigement



TREMBLET Sébastien
 74160 VERS
 09.53.99.39.60
 ou 06.23.17.27.30

Antenne
 Réception terrestre & Satellite
 TNT - HD
 Réseaux câblés



Impasse des Bottières
74270 FRANGY

Interphone
 Portier vidéo
 Contrôle d'accès

Tél. 06 84 89 66 21
06 84 93 01 98

PERRIN-CONFORT



VRD AMENAGEMENT
TERRASSEMENT

IMMOBILIER
 &
CONSTRUCTION

SOLANGE DEPOLLIER JEAN-FRANÇOIS DEPOLLIER
 06.89.30.31.37 04.50.95.85.93 06.07.31.71.62

CHENEX MOTOCULTURE
 Frédéric Deffayet



VENTE • RÉPARATION
MATÉRIEL ESPACES VERTS
SAV DÉPANNAGE GARANTI

Route de Valleiry - 74520 CHENEX
 Tél. 04 50 04 30 14 - Fax 04 50 04 32 56
chenexmotoculture@gmail.com



ELECTRICITE GENERALE
 Chauffage - Climatisation - Ventilation
 Antenne T.V. - Eclairage public
 Alarmes - Motorisation portes et portails

Zone Artisanale - **74520 VULBENS**
 Tél. 04 50 04 36 07 - Fax 04 50 04 24 33
grandchamp.elec@wanadoo.fr

Football Club du Vuache

Nous profitons de la trêve hivernale pour dresser le bilan de la première partie de saison :

Ecole de foot : Plus de 100 jeunes !

U7-U9: Enorme succès avec l'école de foot, ce ne sont pas moins de 50 enfants qui foulent les terrains chaque semaine, tant pour les entraînements que pour les matchs du week-end.

U11-U13 : Une soixantaine d'assidus s'entraînent deux fois par semaine et participent aux matchs. A noter que nous avons également mis en place un entraînement spécifique pour les gardiens.

Pour l'ensemble de nos catégories nous avons besoin d'encadrants, aujourd'hui les U7 et les U9 sont sous la responsabilité de Thomas, seul éducateur du club à gérer, organiser les équipes et les activités...

Merci à tous les bénévoles, qui donnent beaucoup de leur temps et aux parents qui accompagnent les équipes. L'ambiance est conviviale, la passion du sport, le respect du jeu et des joueurs font de notre club un exemple.

Groupement Vuache-Viry : U15 U17 U19

Nos 4 équipes restent motivées, première partie de saison difficile pour les U19, avec un effectif restreint, ils sont 10ème au classement. Le coach Lucio, nouvellement arrivé au FC Vuache, reste confiant pour la suite de la saison. Avec les coachs U17, dont Christophe Muller du FCV, l'objectif est une accession en série supérieure, mais beaucoup d'absences en début de saison ont freiné l'élan général, actuellement 6ème avec 4 victoires, 3 nuls et 3 défaites, tous les espoirs sont encore permis pour le second tour.

Les U15 représentent deux équipes, les A jouent en excellence, avec l'objectif de se maintenir, mais l'apprentissage est difficile, actuellement ils sont 8ème, l'équipe B réalise un bon parcours, 6ème avec 3 victoires, 2 nuls et 4 défaites.

Séniors :

Avec un effectif de 39 joueurs nos deux équipes séniors se situent au milieu du tableau.

C'est en moyenne plus de 25 joueurs qui sont régulièrement présents aux entraînements, ce travail commence à porter ses fruits. Pour l'équipe 1 un grand pas vers le maintien en 1ère division a été fait, bien que la saison soit encore longue. L'équipe 2 est en 5ème position ; elle a les moyens de se hisser sur le podium.

Un grand bravo à notre nouveau coach, Michael Maizière, secondé par Grégory Fol.

Chaque samedi et dimanche notre terrain est animé par de nombreux jeunes, venez les encourager !



Arbitre : Théo a fait ses premiers pas dans l'arbitrage, félicitations à lui pour ses très bons débuts.

Et pour plus d'infos retrouvez nous sur www.fc-vuache.com

Prochains rendez-vous 2017:

Pâques : Tournoi international à Barcelone (U11-U13).

Pentecôte : samedi 3 juin, tournoi de jeunes, repas midi et soir ; dimanche 4 juin, tournoi séniors du FC Vuache.



Le MRCV fête ses 10 ans

Encore une nouvelle année qui se termine au Mini Racing Club de Vers.

Certains diront peut être une de plus, mais elle n'est pas si anodine que cela puisqu'elle marque surtout les dix ans du terrain du club ! Dix années d'une belle aventure née dans l'esprit de quelques passionnés, dont les frères Saxod (Florent et Jérôme).

Il y a de cela trois ans, un père de famille emmenait ses deux enfants faire rouler leurs petites voitures télécommandées sur le chemin devant chez lui. Il avait pourtant souvent emprunté la route de Valleiry, passant régulièrement devant ce qu'il prenait pour un terrain d'agility pour chien. Un jour, il s'est décidé à s'arrêter, intrigué par les voitures stationnées devant le terrain.

Depuis, ce papa et ses enfants ne sont pas repartis, et les jeunes ont arrêté de faire des ronds et des longueurs sur ce petit chemin qui leur servait d'aire de jeu. Ils ont grandi, mais ils sont surtout devenus deux de nos meilleurs pilotes, qui s'illustrent à chaque course à laquelle ils participent ! Et aujourd'hui, nous rigolons tous quand il nous dit : « Et moi qui pensait que c'était un terrain pour les chiens... ».

Le simple fait d'avoir aidé des jeunes qui roulaient sur un chemin vers des inscriptions de courses, voilà l'image et l'esprit que nous défendons ! Notre objectif reste d'avoir cette structure pour faire connaître (et reconnaître) notre discipline en accueillant et fédérant les passionnés du secteur qui bien souvent, jusque là, pratiquaient cette activité en « sauvage » (parkings, chemins, routes...), au détriment des notions les plus élémentaires de sécurité et de réglementation. Pour nos membres, la pratique de notre hobby se fait en gardant constamment à l'esprit ces règles. Nous ne volons ou ne roulons qu'au terrain, pour que notre pratique soit la plus contrôlée possible.

Et à ce propos, n'oublions pas le problème des drones, de plus en plus nombreux dans notre ciel. Précisons que le survol des habitations est interdit et qu'il existe une réglementation contraignante à ce sujet (<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-pour-drones-de-loisir>). Nous encourageons les utilisateurs de drones à venir nous trouver. Ils pourront ainsi voler en sécurité (pour soi et pour les autres) sur notre terrain, et avec la licence, ils seront assurés.

Quant au MRCV, force est de constater que notre vision du modélisme est une réussite, car depuis quelques années, le nombre d'inscrits ne cesse de grandir. Une rançon du succès en quelque sorte, mais cela tient avant tout à l'état d'esprit qui anime notre joyeuse troupe, dont la plupart de nos membres sont présents depuis plusieurs années et continuent l'aventure avec nous.

Car oui, notre club est très différent de beaucoup d'autres. Il regroupe des pratiquants de tous âges, mais avec une atmosphère et une ambiance contagieuses puisqu'elles ont également touché nos proches. Les journées entre membres sont avant tout des occasions de nous réunir pour un moment de partage autour d'un pique-nique regroupant autant les pratiquants que les membres de leur famille (conjoint, enfants...).

Comme chaque année, le club a bien évidemment organisé ses traditionnels événements (belote, courses de voitures, etc.) mais il a surtout continué à représenter fièrement notre commune lors de ses sorties extérieures. Dès que l'occasion s'est présentée, le MRCV a rendu visite aux clubs voisins pour leurs manifestations : Auxerre pour le meeting hélicoptère H4, Charmes Cup, Thonon, Saint-Bonnet-les-Oules, Boisset- Saint-Priest, Agde, Thorens Glières, Reignier pour les courses de voitures. C'est une grande fierté pour nous d'être reconnus sur tous ces événements et dans la France entière et d'entendre: "mais c'est le club de Vers !" Une fierté partagée par tous nos pilotes, avec nos vêtements MRCV « bleus », car les Schtroumpfs ne passent jamais inaperçus !



Bibliothèque



De 1986 à 2006, la bibliothèque est installée dans l'ancienne salle de catéchisme du presbytère.



Une assemblée générale en 2006, dans l'ancienne bibliothèque.



Dans la nouvelle bibliothèque, des rencontres avec des auteurs, ici Sorj Chalandon, prix Médicis en 2006.

Cette histoire commence en 1985, lorsque cinq habitants de la commune appréciant la lecture et les livres, Michelle François-Brazier, Madeleine Gonthier, Marie-Rose Morand, Monique Vigne et Pierre-Yves Penz, l'un des instituteurs de l'école élémentaire, décident de créer une bibliothèque à Vers. Leur initiative est bien accueillie par le Conseil municipal qui met à leur disposition un local de 20 m² situé au chef-lieu, l'ancienne salle de catéchisme du presbytère.

Un article de présentation de cette nouvelle bibliothèque est publié dans le bulletin communal de l'année 1986. « A une époque où chacun est bousculé par les idées reçues, imposées par la télévision et les médias, la lecture, acte solitaire, réfléchi et créateur, est plus que jamais indispensable ». Cette réflexion, extraite de l'article, n'a rien perdu de sa pertinence trente-et-un-an plus tard, dans notre société numérique et hyper connectée de 2017 !

Au fil des ans, l'équipe de la bibliothèque s'étoffera et se renouvellera pour offrir au plus grand nombre le plaisir de la lecture. En 2004, un agrandissement devient nécessaire. La municipalité et les bénévoles travaillent pendant trois ans sur un projet ambitieux, plus proche des écoles et accessible à tous les publics.

En 2007, c'est dans un nouvel espace communal lumineux et fonctionnel situé au rez-de-chaussée de l'ancien hôtel Au Bon Coin, près du carrefour de Maison Neuve, que l'équipe de bénévoles peut enfin proposer aux habitants de la commune une grande et belle bibliothèque offrant un large choix de livres. Ces ouvrages sont achetés ou régulièrement renouvelés grâce au partenariat avec Savoie-Biblio, la structure départementale des Pays de Savoie.

Outre le prêt de livres, de revues ou de CD, la bibliothèque participe au réseau « Lire du Salève au Vuache », qui regroupe les bibliothèques du secteur, et organise régulièrement des événements, avec des animations, des expositions, des rencontres avec des auteurs, sans oublier l'accueil des scolaires plusieurs fois par année.

Nous voici donc en 2017, et cela fait dix ans que la bibliothèque de Vers est installée dans ses nouveaux locaux de Maison Neuve. Pour fêter cet anniversaire, l'équipe vous offrira tout au long de l'année un festival d'animations :

vendredi 24 mars, l'écrivaine Anne Brécart nous présentera son livre « La femme provisoire » sélection Lettres frontière 2016.

« Enveloppé dans la brume du souvenir, le récit de la romancière genevoise raconte l'étrange et délicate dérive d'une jeune femme devenue mère, malgré elle » in Le Temps.

Un très beau livre qui aborde les thèmes de la filiation, du passé-présent, des liens femmes-hommes.

Au printemps, le sentier des Huguenots. Une animation en deux parties : une présentation du sentier, de Le Poët-Laval, dans la Drôme, à Mens, en Isère : l'exil, l'Histoire, la randonnée, la découverte, de magnifiques paysages, les multiples facettes de cet itinéraire sont passionnants.

Le lendemain nous vous proposons de marcher ensemble de Frangy à Chancy, accompagnés par un spécialiste de ce sentier récemment labellisé « chemin de Grande Randonnée ».

Vous aurez la possibilité de choisir vos étapes, quelques kilomètres ou la totalité du parcours sur la journée.

En préparation, un concours de dessin ou un atelier d'écriture, voire un mélange des deux. Ce sera original, surprenant et à ne pas manquer !

Tout au long de l'année : deux sélections de livres « A vos livres, 2017 ! » et « Lettres Frontière »

A noter également dans votre agenda :

Le jeudi 26 janvier à 20h30, la cinquième Rencontre des Vers-Lisants. Que vous aimiez parler de vos lectures ou que vous appréciiez simplement d'écouter des lecteurs passionnés, vous passerez un moment plaisant, riche en échanges et en rires.

Et toujours : des livres régulièrement renouvelés, par des achats, par des prêts interbibliothèques grâce au réseau Lire du Salève au Vuache, ou par des prêts de Savoie biblio, la bibliothèque départementale.

Suivez notre actualité :

<https://www.vers74.fr/index.php/la-vie-de-la-commune/bibliotheque>

<https://www.facebook.com/bibliothequedevers74/>



Des animations surprenantes, comme ici une balade en tracteur sur les traces du patrimoine verinois...



Des goûters en histoires ou en contes, dans un décor toujours original et soigné !



En 2016, trente ans plus tard, une équipe de bénévoles toujours motivés et passionnés...

Donneurs de sang

Comme à son habitude, notre association se porte bien et cette année, nous avons accueilli deux nouvelles amicalistes. Pour notre don du mois de mars, nous avons décidé de faire la collecte de sang dans le camion de l'EFS, sur le parking de la mairie, avec la collation dans la salle des fêtes, car la mise en place du matériel était trop lourde pour les médecins et les infirmières, par rapport au nombre de personnes présentes au don.

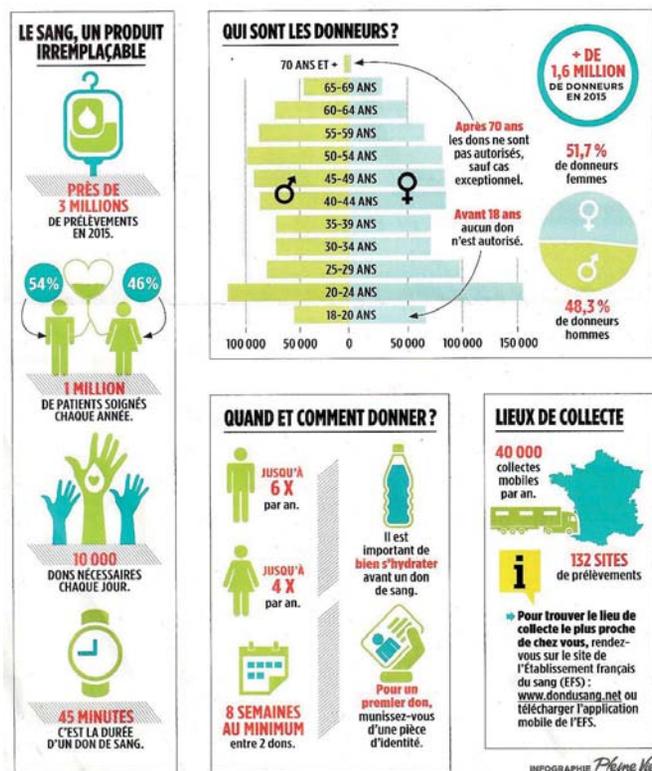
C'est pourquoi je me permets de vous relancer, car même si aujourd'hui nous sommes en moyenne 40 personnes à donner notre sang lors de chaque collecte, cela n'empêche que nous manquons de donneurs. Et peut-être que certains d'entre vous hésitent à nous rejoindre par peur ou à cause d'une mauvaise information sur le don de sang. Mais rien ne vous empêche de faire la démarche avec le médecin présent sur place afin qu'il puisse vous conseiller et vous rassurer.

Car aujourd'hui, et demain encore plus, les hôpitaux ont besoin de notre sang pour soigner les malades et les accidentés de la route. Qui sait ? Demain, ce don du sang pourrait vous sauver ou servir à un membre de votre famille ! Alors ne perdez plus de temps et rejoignez nous à l'occasion du prochain don du sang qui aura lieu le mercredi 1er février 2017, de 17h30 à 20h, sur le parking de la mairie.

Damien Grabinski, président de l'Amicale des Donneurs de sang

Solidarité : le don de sang

GRÂCE AUX DONNEURS, CHAQUE ANNÉE, 1 MILLION DE MALADES ATTEINTS DE PATHOLOGIES CHRONIQUES OU NÉCESSITANT DES SOINS D'URGENCE SONT SAUVÉS. RESTONS MOBILISÉS !



Comité des Fêtes

L'année 2016 est terminée et c'est tant mieux parce que ce genre d'année laisse comme un goût amer. A notre petit niveau du comité des fêtes, l'année à plutôt été bonne. Notre « fan zone » de l'Euro de foot qui avait commencé timidement pour le premier match, aurait pu finir en apothéose si le Portugal l'avait bien voulu après un France-Allemagne qui nous ravit encore. Notre « fête villageoise » a bien marché cette année encore avec la formule du bal du samedi soir.

Le Comité des fêtes, comme de nombreuses associations, doit son existence à quelques bénévoles qui s'engagent pour y consacrer de leur temps et de leur énergie. J'aimerais une fois n'est pas coutume les remercier l'un après l'autre pour leur énergie, leur esprit, leur humour (et il en faut) et leur bonne volonté.



Merci Martine, merci Paulette, merci Marie, merci Sylvaine, merci Bubu, merci Bernard, merci Sébastien, merci Alain (même si tu t'es débrouillé pour être à Bruxelles le jour J), merci Bob (même si tu t'es débrouillé pour partir à Mössingen le jour J), merci Maurice (même si tu t'es débrouillé pour être présent le jour J), merci Eddy, merci Salvatore, merci Manu, merci Dominique, merci à toi Christophe. Un grand MERCI aussi à toutes les personnes qui, sans être membre « officiel », apportent leur soutien et leur aide, qui nous sont précieux.

Pour terminer, j'aimerais lancer le traditionnel appel aux bonnes volontés, pour soutenir, participer au Comité et renouveler non seulement l'équipe, mais aussi l'esprit du Comité des fêtes !

Gabriel Ritlewski, président du comité.



Adela
ARCHITECTE

Arnaud de Lavareille - Architecte DPLG
Démarche HQE
1 avenue Gantin 74150 RUMILLY - @ : adela-architecte@orange.fr
Tél. 04 50 66 79 54 - Fax 04 50 66 90 64 - Port. 06 08 52 80 04 - www.adela-architecte.fr



Jacques Gros
paysagiste

- *Espaces Verts* 230 Chemin de Germagny 74160 VERS
- *Clôtures* Tel:04.50.04.75.69 Mobil:06.17.58.64.59
- *Terrasses* e-mail:jacogros@hotmail.com
- *Renovation, maçonnerie*
- *Piscine*



GITE RURAL
accès PMR

LADOY Denis

467 route de La Motte
74160 VERS

Tél. 04 50 35 26 41

contact@ldgite.fr



Nass' Coiffure

9, route de la Fruitière | 74160 Vers | Tél. 04 50 94 37 05
Parking : École de Vers | Carrefour de Maison-Neuve



PIZZA
Pti Billig

du 1er au 7 de chaque mois, une pâte à pizza différente
du 8 au 31 de chaque mois, notre pâte à pizza est faite à base de farine complète

Tél.06 99 20 07 55

TOUS LES JEUDIS - CROISÉE DE MAISON-NEUVE (VERS) de 17h00 à 21h00

Nos pâtes à pizza sont faites MAISON, au levain

Paiement : carte de crédit, espèces, chèque

Histoire de la Fruitière de Vers

Souvent oubliées de l'histoire car elles ont aujourd'hui disparues, les fruitières ont pourtant joué un rôle essentiel dans le développement de la Haute-Savoie très rurale du XIXe siècle. Retour sur une épopée laitière basée sur une coopération entre les agriculteurs qui fut amenée dans nos contrées par des paysans fribourgeois ou bernois.

Encore très présentes dans le Jura, les fruitières ont aujourd'hui presque toutes disparu en Haute-Savoie. A l'origine, c'est la nécessité de grouper la quantité de lait nécessaire à la fabrication d'une meule de fromage, de type Gruyère, Beaufort ou Emmental, qui a donné l'idée aux producteurs de lait d'une commune ou d'un secteur de mettre en commun leur production quotidienne.

A cette époque, le fromage était la seule façon de

conserver la production laitière, avant les solutions apportées par les techniques modernes.

C'est par l'intermédiaire de paysans venus de Fribourg et de Berne, en Suisse, que les agriculteurs hauts savoysards ont découvert les fruitières à la fin du XVIIIe siècle. Le nom viendrait du mot de patois savoyard « frite » signifiant « fruit » ou « produit ». La fruitière était l'endroit où l'on « fruitait » son lait, c'est-à-dire qu'on le transformait en produits commercialisables : fromages, tomme blanche, beurre.

Une autre version donne pour origine le mot « fret », qui signifiait « fromage » en patois fribourgeois, et les associations fromagères appelées « fretières ». Lors de l'importation de cette activité dans les Savoie, le nom se serait transformé en « fruitière ».



Solidarité paysanne

La fruitière était la propriété commune des paysans d'un secteur qui mettaient locaux et matériel à la disposition d'un fruitier. De nombreux fruitiers travaillant dans notre région étaient suisses et venaient principalement des cantons de Fribourg (Baechler, Burkhalter, Conus, Stuber, Oberson, Gerber) et de Berne (Beetschen, Buchs, Dumermuth, Fuess, Keller, Kobel, Luthy, Muller, Schwab, Von Dach, Wuthrich).

Le fruitier achetait l'intégralité du lait des sociétaires. Outre la production de beurre ou de fromage, le petit lait restant après transformation était utilisé pour engraisser des cochons dans une porcherie attenante. Les bêtes étaient ensuite vendues, ce qui procurait un revenu supplémentaire aux sociétaires et au fruitier.

Le XIXe siècle fut l'âge d'or de ces établissements : la Haute-Savoie comptait douze fruitières en 1820 et plus de quatre cents en 1900. Prospères jusque dans les années 1950, les fruitières ont cessé leurs activités les unes après les autres, victimes de normes sanitaires toujours plus exigeantes et de la concurrence de grandes coopératives laitières.

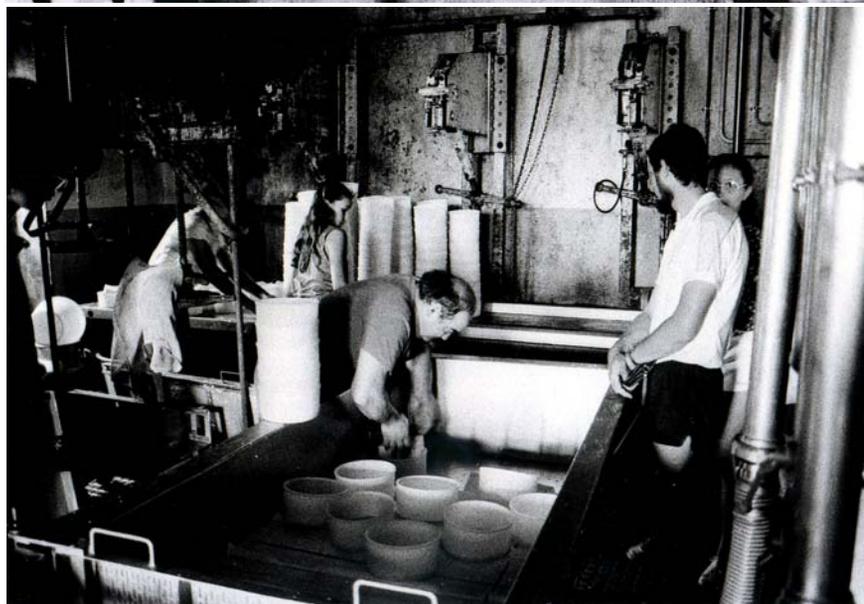
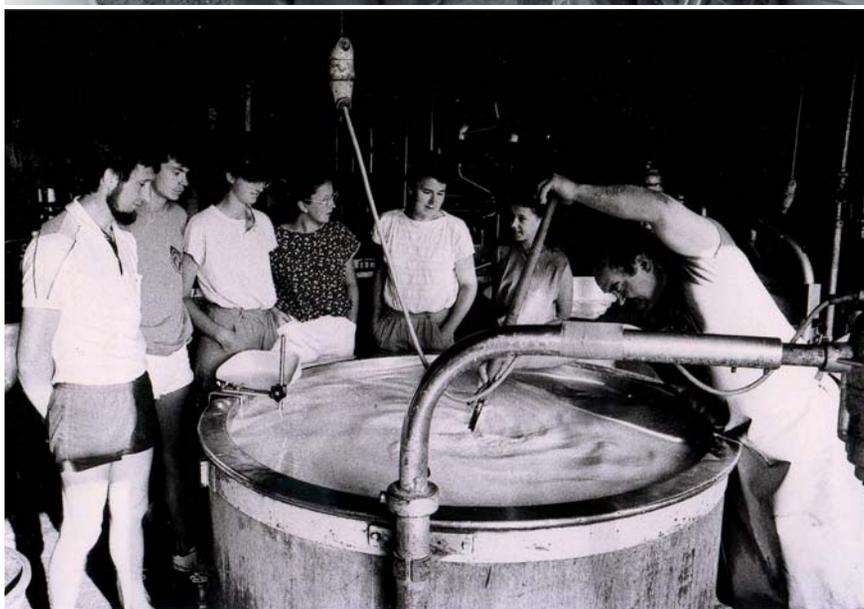
Une fromagerie à Maison Neuve

La fromagerie de Vers fut créée en 1884, lorsqu'une partie des agriculteurs de la commune, ceux de Vers et de Maison Neuve, s'associent pour faire construire une fromagerie à Maison Neuve, en bordure de l'ancienne voie reliant Viry à Frangy. Les producteurs de lait de Bellosy étaient eux associés à la fromagerie de Germagny, construite dans les années 1850. En 1885, un incendie détruit en partie cette fromagerie. Comme il faut la reconstruire, les agriculteurs de Bellosy demandent à ce qu'elle soit bâtie plus près de chez eux. Refus de ceux de Germagny, qui expliquent « qu'il est moins pénible de descendre à plein (depuis Bellosy), que de monter... ». Devant ce refus, les paysans de Bellosy décident alors de rejoindre la fromagerie de Vers, tandis que ceux de Germagny accueillent leurs collègues d'Essertet et bâtissent une nouvelle fromagerie en 1886 en bordure de l'actuelle RD 1206. Cette fromagerie est aujourd'hui devenue le bien nommé restaurant « la Fromagerie ».

Achevée en 1887, la fromagerie de Vers connut son apogée en 1903, lorsqu'elle comptait 67 sociétaires. Quarante-vingt ans plus tard, en 1984, il n'y en avait plus que dix, dont cinq assurant 80 % de la production.

La fromagerie de Vers disposait depuis sa construction d'une petite porcherie située de l'autre côté de l'ancien chemin reliant Viry à Frangy. En 1929, les sociétaires font construire dans le prolongement de la fromagerie une nouvelle porcherie pouvant accueillir 380 porcs. En charge de la fromagerie de Vers depuis 1966, Raymond Bouchet et son aide, Roland Tronchet, traitaient dans les années 1980 environ 3700 litres de lait par jour pour produire essentiellement du beurre, des tommes de Savoie et de l'emmental. Lorsqu'elle a cessé son activité, en 1990, la fromagerie de Vers ne comptait plus que sept sociétaires.

Le bâtiment a été racheté par la commune qui a réalisé d'importants travaux pour le transformer en une auberge communale qui a été inaugurée en août 1999. Depuis ce remarquable bâtiment à l'architecture typique est devenu un endroit apprécié des gastronomes de la région.



De haut en bas, les porteurs de lait, qui livraient matin et soir, et le fromager, Raymond Bouchet, dans ses oeuvres.

MJC du Vuache, la saison culturelle redémarre sous le signe de l'humour !



Avec Annadré la Discothérapeute, le premier rendez 2017 de la saison culturelle de la MJC du Vuache se place sous le signe de l'humour. Vous avez la rate qui se dilate, et le foie qui n'est pas droit ? Il est grand temps d'aller faire un tour chez le docteur Annadré. Après des années de recherches, elle a découvert une méthode révolutionnaire pour soigner les inflammations amoureuses, les allergies, l'acné ou la nymphomanie chronique. Pour guérir ses patients, cette doctoresse ne prescrit rien de moins que des chansons ! Une laryngite ? Qui dit mieux qu'un petit Casser la voix de Patrick Bruel pour adoucir les cordes vocales. Une cataracte persistante ? L'encre de tes yeux de Francis Cabrel devrait arranger tout ça. Et pourquoi pas une écoute en boucle de J'oublierais ton nom de Johnny Hallyday pour combattre un début d'Alzheimer ?

Jeudi 9 février à 20h30 sur la scène de l'Étincelle.

Autre rendez-vous, **le mercredi 1er mars à l'Espace Albert Fol (Valleiry)** avec « Le Petit Rien », spectacle de marionnettes pour le jeune public (trois à dix ans) par la réputée Compagnie du Jabron Rouge.



Du 2 au 30 mars 2017, la MJC du Vuache participe (avec les MJC de Viry et de Saint-Julien) à la 12ème édition du Festival du Film Vert, une manifestation franco-suisse consacrée aux documentaires traitant des questions liées à l'environnement et au développement durable.

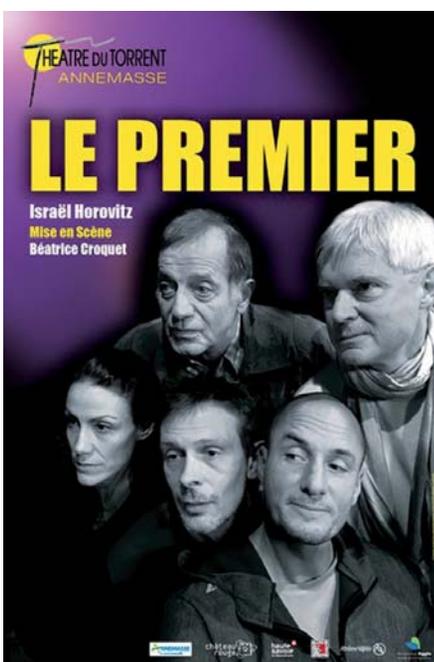
Parmi les 60 films présentés dans une trentaine de villes, celui de Guillaume Thébault intitulé « Futur d'espoir ».

A voir ce film parfaitement maîtrisé, on n'imagine pas qu'il est l'œuvre d'un jeune homme de 17 ans, habitant de Malagny (Viry) et lycéen à l'école Steiner de Genève. Guillaume Thébault s'est lancé dans une drôle d'aventure l'été dernier.

Dans le cadre de son projet scolaire, il s'est improvisé cinéaste avec l'idée de réaliser un documentaire qui ne serait pas un énième réquisitoire contre l'agriculture intensive et ses dérives, mais plutôt un film montrant la voie d'une agriculture différente, respectueuse de l'environnement et des hommes. Partant de la passion pour le jardinage, bio, bien sûr, qu'il partage depuis quelques années avec son pote Dimitri, le jeune homme qui n'avait jamais touché une caméra s'est improvisé cinéaste avec l'appareil photo reçu à Noël !

De Genève à Paris, mais aussi et surtout dans la campagne environnante, afin de montrer que ça bouge partout, et que les initiatives locales sont plus nombreuses qu'on ne le pense, il est allé interviewer et filmer une quinzaine de personnes, acteurs locaux ou sommités internationales, qui montrent qu'un futur différent est possible pour notre agriculture et notre souveraineté alimentaire.

Du 17 mars au 2 avril, ce sera le retour, à l'Étincelle, de la Troupe du Vuache, avec comme à l'habitude une comédie de boulevard désopilante.



Nettement plus sérieux, le Théâtre du Torrent prendra le relai le jeudi 13 avril avec « Le Premier », une pièce saisissante du dramaturge américain Israël Horovitz mise en scène par Béatrice Croquet.



Plus d'infos sur le site :

www.mjcvuache.com

Le nouveau Syndicat Intercommunal du Vuache est bien né !

Dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale de la Haute-Savoie, issu de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la république), le préfet de la Haute-Savoie, Pierre Lambert, a arrêté le 30 novembre 2016 la fusion du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) et du Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV).

Ce dernier syndicat avait été fondé en 1990 par les six communes riveraines du massif (Chaumont, Chevrier, Clarafond-Arcine, Dingy-en-Vuache, Savigny, Vulbens) pour assurer la préservation des richesses naturelles de cette montagne remarquable. Doté d'un périmètre plus large, le SIAV regroupait neuf communes (Chênex, Chevrier, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Épagny, Savigny, Vulbens Valleiry, Vers, Viry) et avait pour mission l'aménagement du Pays du Vuache dans les domaines forestiers et touristiques (notamment 150 kilomètres de sentiers balisés créés et entretenus). Il avait été mis en place en 1998 dans le cadre de contrats de développements proposés par le Département et la Région Rhône-Alpes.

La fusion de ces deux syndicats, préparée depuis 18 mois, a donné naissance le 1er janvier 2017 au Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) qui rassemble onze communes (Chaumont, Chênex, Chevrier, Clarafond-Arcine, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Épagny, Savigny, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens), soit plus de 15 000 habitants.

Lors de l'élection du bureau de ce nouveau syndicat, les 25 délégués ont élu Dominique Ernst, maire-adjoint de la commune de Vers, au poste de président. Il sera secondé dans sa tâche par cinq vice-présidents : Jean-Louis Ducruet, Jacques Bordon, Fabrice Domergue, Yann Fol et Luc Méry.

A compter du 1er janvier 2017, le SIV exerce l'ensemble des compétences des deux syndicats fusionnés, soit l'étude et la mise en œuvre de toute mesure tendant à la préservation des richesses naturelles, de la flore, de la faune et du patrimoine culturel rural du Pays du Vuache, ainsi que les études et réalisations en vue de l'aménagement dans les domaines de la randonnée pédestre et du tourisme du Pays du Vuache.



Le nouveau bureau du SIV : Yann Fol, Jacques Bordon, Luc Méry, Jean-Louis Ducruet, Dominique Ernst, Fabrice Domergue et Stéphane Patry (chargé de missions)

Des sorties gratuites pour découvrir la nature du Pays du Vuache

Dans le cadre du programme de découverte des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Conseil départemental, le SIV organisera en 2017 neuf sorties découvertes gratuites de sites naturels remarquables de notre secteur.

Pour les Vergers haute-tige du Vuache, deux animations seront organisées sur le site des vergers communaux de Viry et de Jonzier-Épagny, le mercredi 19 avril 2017 et le samedi 30 septembre 2017. Des sorties animées par l'association Apollon74 et la Maison du Salève.

Pour les sorties découvertes de l'ENS, quatre animations seront organisées sur les sites remarquables de la Vigne des Pères, du Crêt de Puits et des Teppes de la Repentance (commune de Viry), les samedis 06 mai, 1er juillet, 9 septembre et 14 octobre 2017. Des sorties animées par l'association Apollon74 et le Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie (ASTERS).

Pour les sorties découvertes de l'ENS « Massif du Vuache », trois animations seront organisées le dimanche 21 mai et les vendredis 23 juin et 21 juillet. Ces sorties seront animées par la Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Semine, de la LPO 74 et Apollon74.



Le Souvenir Français

Des jeunes motivés soutiennent le Souvenir Français

Fondé en 1872, le Souvenir Français est une association nationale reconnue d'utilité publique qui a pour vocation d'entretenir la mémoire de tous ceux qui ont combattu pour la France.

Placé sous le haut patronage du président de la République, le Souvenir Français compte 200.000 adhérents et participe avec ses délégués et ses porte-drapeaux à de nombreuses manifestations, dont les commémorations du 8 mai ou du 11 novembre.

Souvent représenté par des anciens combattants, donc des gens plutôt âgés, le Souvenir Français compte néanmoins dans ses rangs des jeunes gens motivés par cette noble mission, comme ce fut le cas à Vers lors de la cérémonie du 11 novembre 2016, avec Anaïs et Romain Chamot, 16 et 13 ans, deux jeunes de Valleiry qui officiaient comme porte-drapeaux.

La section locale du Souvenir Français serait ravie d'accueillir dans ses rangs d'autres jeunes de la région. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie qui fera suivre votre demande.



Salon Réhabitat

Le samedi 11 mars, c'est la deuxième édition du salon Réhabitat !

La Communauté de Communes du Genevois, intégrée dans l'Association Régionale de Coopération (ARC), qui regroupe l'ensemble du territoire du Genevois Français, a mis en place dans le cadre de la loi de transition énergétique promulguée par l'Etat une plateforme de rénovation des habitations privées. En lien avec ce programme, la CCG propose un salon ciblé sur la rénovation énergétique des habitations et sur le changement de mode d'énergie. Ce rendez-vous a pour objectif d'aider les propriétaires privés à concrétiser des projets d'économie d'énergie pas toujours faciles à maîtriser.

Isoler votre maison, changer vos fenêtres ou installer une pompe à chaleur...

Vous y avez déjà pensé ? Rendez-vous à Réhabitat, le salon de la rénovation énergétique de l'habitat, le samedi 11 mars 2017 de 10h à 19h, au parc des expositions de la Roche-sur-Foron.

Le salon Réhabitat réunit un ensemble de professionnels afin que les visiteurs puissent recevoir des informations objectives et complètes sur les possibilités offertes, tant techniques que financières.

Pour cette deuxième édition, plus de 100 professionnels seront présents pour bâtir, avec vous, votre projet de A à Z.

En un même lieu, venez rencontrer les partenaires publics pour vous accompagner, vous informer précisément sur les aides dont vous pouvez bénéficier et concrétiser votre projet auprès d'artisans qualifiés et sélectionnés.

Cette journée, c'est l'assurance d'économiser votre énergie !



Retrouvez-nous sur
www.re-habitat.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cet hiver au Salève

Pour les beaux week-ends d'hiver, fuyez le brouillard hivernal et prenez de la hauteur ! De nombreuses activités et équipements vous attendent au sommet du Salève.

La Croisette

Facile d'accès depuis Monnetier-Mornex ou Collonges-sous-Salève, la Croisette offre un panorama exceptionnel sur le Mont Blanc, le Lac Léman et le Jura.

Domaine Nordique

Adonnez-vous au ski de fond avec ses deux pistes de 10 et 14 km et à la randonnée raquettes. Montez avec une bonne doudoune et des chaussures adaptées, pour le reste, tout est sur place, même la location du matériel et la vente de forfaits au foyer nordique.

Foyer Nordique du Salève : www.fnds.fr - 04 50 94 50 17

Domaine Alpin

Initiez-vous au plaisir de la glisse grâce à la piste débutante du téléski de la Croisette.

www.teleskidusaleve.com - 06 14 53 11 60

L'équipe de l'Office de Tourisme de Saint-Julien et du Genevois vous accueille dans la galerie commerciale du Vitam pour préparer votre hiver dans le Genevois et en Haute-Savoie !

De 10h à 13h et de 14h à 18h, toute l'année : le lundi, mercredi, vendredi et samedi ; durant les vacances scolaires zone A : lundi au samedi.

04 50 04 71 63 - info@tourisme-genevois.fr

www.tourisme-genevois.fr

Un petit creux ?

Faites une pause dans l'un des restaurants ou à la salle hors sac avec votre pique-nique.

Le Téléphérique du Salève

A partir du 16 décembre, en moins de 5 minutes, partez pour le sommet du Salève.

À votre arrivée, admirez une vue imprenable sur Genève ainsi que sur la gare du téléphérique, véritable joyau architectural des années 30.

Un panorama d'activités hivernales vous y attend !

Marche nordique, randonnées raquettes et luge avec la possibilité de louer du matériel sur place.

www.telepherique-du-saleve.com - 04 50 39 86 86

Petit plus : A 20 minutes de marche de la gare d'arrivée du téléphérique offrez-vous une pause gourmande au restaurant L'Observatoire !



Office du
Tourisme
de Saint-Julien
et du Genevois

Une
Rencontre...



